

VIE

OUVRIERE



**SURIS
POUR LA
PLANÈTE**
4 nouvelles

**La Palestine
40 ans déjà**

ON NE LOUE PAS QUE DES SALLES

Le 1212 Panet est bien connu. Depuis 13 ans, des milliers de militants et militantes l'ont adopté pour la tenue de leurs congrès, conférences de presse et rencontres...

Mais au Centre St-Pierre, on ne loue pas que des salles. On y offre aussi des ressources pour les familles, couples et individus. La communication dans le couple, vivre une séparation, la prévention du burn-out, voilà quelques-unes des sessions que le secteur familial du Centre St-Pierre offre à la population.

Demandez notre programmation.



1212, rue Panet
Montréal H2L 2Y7
(514) 524-3561

**Pour préserver nos acquis
gagnés par des générations
d'hommes et de femmes
dont les espoirs,
le combat, les victoires sont racontés
dans l'histoire du**



En vente dans les librairies et au CTM
2100, Papineau, 2e étage
527.3666



Ne manquez pas, en août

- une entrevue avec **Gérald Larose**, président de la CSN
- un dossier sur la récupération et le recyclage des déchets
- un débat sur les relations entre l'administration RCM et les groupes populaires, en matière d'aménagement urbain.

UNE INFORMATION BRANCHÉE ET ACCESSIBLE

- Un numéro : 3,00 \$ (2,50 \$ + 0,50 de frais de poste)
- Abonnement d'un an (huit numéros) : 15 \$
- Abonnement de deux ans : 28 \$
- À l'étranger (un an) : 18 \$

Ci-inclus _____ \$ pour _____

Nom _____

Adresse _____

code postal _____

À l'ordre de: Revue Vie Ouvrière,
1212, rue Panet,
Montréal, Qc. H2L 2Y7
(514) 523-5998

SOMMAIRE

Entrevue 6

Un lieu d'appartenance

Martine D'Amours a rencontré Sylvie Dalpé, 24 ans, animatrice à la Maison d'hébergement-jeunesse Roland-Gauvreau, de Joliette. Un bel exemple de ressource créée par des jeunes, pour des jeunes, et pour le droit à un avenir.



Le choc des idées 10

La décentralisation selon le rapport Rochon

Pour éviter «l'éclatement du système», le rapport Rochon suggère de démocratiser et de décentraliser l'administration des services sociaux et sanitaires. Pierre Paquette, du Conseil central de Montréal (CSN) y voit une piste prometteuse, alors que France Laurendeau, du Service de recherche de la FTQ, soulève de nombreuses questions.

Vos lettres 4

Editorial par Martine D'Amours 5

Le Québec en couleurs par Pierre Viau 13

En bref 14

Chronique insolente 23

Bande dessinée par Vivian Labrie 23

Le tour du Québec par Jean Forest 27

A l'oeil par Henri Lamoureux 34

Dossier: 15

Sursis pour la planète

En lisant «La dernière truite», «Dans les archives du temps», «Tchernobyl mon amour» et «L'espèce menacée», vous vous prendrez à souhaiter que la réalité ne rejoigne jamais la fiction. Quatre nouvelles inédites sur le thème de l'environnement, signées par André Beauchamp, Françoise Guénette, Henri Lamoureux et Dorothy Leigh Lizotte.



En mouvements

Centres de femmes, usines à projets 24

par Martine D'Amours

Pour les 150,000 Québécoises rejointes chaque année, les 80 centres de femmes représentent, plus que des ressources sociales alternatives, des lieux d'action collective.

La Déclaration universelle des droits de l'homme: un placement à long terme 26

par Jean Hénaire

1988 marque le quarantième anniversaire de la **Déclaration**, fil conducteur universel pour la compréhension et la solidarité internationales.

Vivre en 1988

Musique ouvrière, musique méprisée: le western 28

par Luce Bédard

Superbement méprisée par les élites, la musique western a pourtant un message, un public et un avenir. Une invitation à la découvrir, au-delà des clichés.

Sur la planète

La Palestine: 40 ans déjà 30

par Rachad Antonius

Un article qui retrace, à travers l'histoire, les fondements des affrontements actuels dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

Courants d'église

Les chrétiens et le sida 32

par Richard Bergeron

Après la lèpre et la peste, le sida entraîne une peur collective que l'auteur propose de relire à la lumière des Évangiles.

«Remercions ensemble Mgr Palmas»

En février dernier, donc avant la nomination de Mgr Roger Ebacher comme évêque de Gatineau-Hull, les permanent-e-s laïcs de ce diocèse réagissaient à la non-publication d'une consultation sur la succession de Mgr Proulx, dans une lettre adressée au Peuple de Dieu de Gatineau-Hull.

(...) Notre analyse nous amène à dégager trois étapes dans l'actualisation d'une co-responsabilité vécue en Eglise.

Dans un premier temps, les gens ont exercé leur responsabilité en participant à la consultation.

Ensuite, devant la décision de non-publication du rapport de cette consultation, les diocésains ont exercé pleinement leur responsabilité en exigeant que celui-ci soit rendu public.

Enfin, toute cette démarche les a amenés à prendre conscience et à vivre la co-responsabilité, attitude fortement encouragée par le Concile diocésain mis en branle par Mgr Proulx.

Voici donc quelques conséquences que nous pouvons en dégager:

(...) 1. En confrontant nos différentes façons de voir l'Eglise, nous avons réagi sagement à la décision de non-publication du rapport de la consultation. Dans cette confrontation, nous avons expérimenté une loi de la croissance et de la co-responsabilité qui veut que les visions différentes de l'Eglise s'enrichissent mutuellement. Cette dynamique ecclésiale que nous sommes en train de vivre se retrouve dans Vatican II (L.G. 37) et aussi dans le Droit Canon (212 art. 3): les laïcs ont le droit et même le devoir de donner aux pasteurs leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Eglise et de la faire connaître aux autres fidèles.

2. Dans le souci d'incarner l'attitude évangélique mise en valeur par l'apôtre Jean: «La

vérité vous rendra libre» (Jn 8, 32), nous avons voulu participer à la recherche commune pour faire la vérité.

3. Enfin, nous évitons, par ce débat public, que notre Eglise s'enferme sur elle-même comme une société secrète. Chrétiens et chrétiennes bien incarnés dans notre société, nous partageons avec nos contemporains cette valeur culturelle: l'ouverture dans la liberté d'expression. (...)

Enfin, nous remercions Mgr Palmas de nous avoir donné l'occasion de nous dire publiquement comme Eglise...

Mario Dion et sept autres permanents laïcs du diocèse de Gatineau-Hull

Une autre parole d'Eglise sur l'avortement

Suite à la décision de la Cour suprême décriminalisant l'avortement, l'Office des religieux de l'Archevêché de Montréal a recommandé aux communautés religieuses la récitation du chapelet 24 heures par jour. Benoit Fortin, supérieur provincial des Capucins, répondait à cette invitation dans une lettre datée du 8 mars, dont nous reproduisons de larges extraits.

(...) «Je me réjouis que l'office des religieux ait décidé d'opter pour la vie à la suite des évêques. C'est un bon réflexe qui devrait le mener sur d'autres terrains où la vie est menacée: les femmes violées et violentées, les sans abri, le racisme, les essais nucléaires, l'appauvrissement des familles, etc... (...)

Sans une option globale pour la vie, cette prise de position pour la vie à l'occasion de la loi sur l'avortement paraîtra culpabilisante pour les femmes en cause et moralisante

pour une bonne partie de la société. Il est bon de défendre le foetus, mais qu'en est-il de la vie après la naissance?

Je ne suis pas pour l'avortement, mais mon expérience en milieux populaires auprès de plusieurs femmes aux prises avec une grossesse non désirée m'a fait toucher du doigt que la solution ne réside pas dans une loi. Il faut bien faire la distinction entre la moralité de l'acte et sa criminalité. J'ai trop entendu pleurer des femmes, j'ai trop vu des hommes se défilier devant leurs responsabilités pour prendre des positions qui mettent en entier le poids sur les femmes souvent victimes... Derrière chaque avortement connu, j'ai toujours découvert des drames sociaux troublants et une femme qui hésitait entre la vie et la mort...! (...)

Ne faudrait-il pas nous situer du côté des femmes qui vivent la maternité et les soutenir pour qu'elles donnent la vie? Il y a des pistes d'action qui pourraient être proposées aux communautés religieuses: (...)

— appuyer une politique familiale qui favorise les familles qui ont des enfants.

— créer de nouveaux lieux pour venir en aide aux femmes violées et violentées. (...)

— trouver des moyens pour sensibiliser les hommes à leurs responsabilités dans cette option pour la vie. (...)

Il me semble que nous devons changer la situation des femmes enceintes au lieu d'attendre des effets magiques d'une loi. Pour nous, il reste une question fondamentale: comment incarner la tendresse du Dieu de la Vie dans un peuple qui a peur de donner la vie, dans un monde où la vie est menacée sur bien des fronts?»

VOLUME XXXVII numéro 210

Vie Ouvrière. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'engagent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur.

Directeur: Gilles Dugal. **Conseil de direction:** Denise Labelle, Louise Lafortune, Réjean Mathieu, Monique Pellerin, Roger Poirier. **Rédactrice en chef:** Martine D'Amours. **Comité de rédaction:** Jean-Guy Casaubon, Normand Comte, René Doré, Isabelle Drolet, Lorraine Guay, Claude Hardy, Raymond Levac, Nicole Brunet, Monique Tremblay. **Membres des sous-comités Jeunes, Femmes, Eglise, International et collaborations régulières:** Luce Bédard, Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Louis Cinq-Mars, Josée Desrosiers, Sylvie Désautels, Danielle Forest, Jean Forest, Jocelyne Gamache, Pierre Gaudreau, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, André Leclerc, Lucie Lépine, Jean Ménard, Normand Picard, Jean Tremblay, Pierre Viau. **Conception visuelle, abonnements, comptabilité:** Yolande Hébert-Azar. **Couverture et graphisme:** Sylvie Daigle. **Bande dessinée:** Vivian Labrie. **Imprimerie:** Payette et Simms. **Photocomposition:** Tréma Inc. **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél. (514)525-2513. **Parution:** (8 numéros). **Abonnement régulier:** 15\$/an, de soutien: 20\$/an, 28\$/2ans, à l'étranger: 18\$/an, **commande de six abonnements et plus:** 12\$ chacun. Parution * 210 au mois de juin.

Références: Les articles de la revue Vie Ouvrière sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR), de la Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement no 0220.

Revue Vie Ouvrière, 1212 Panet, Montréal, Qué. H2L 2Y7, tél: (514) 523-5998.

Y aura-t-il toujours des printemps en Amérique?

par Martine D'AMOURS

Cela dépend-il de «l'humiliation» attribuée par le commissaire D'Iberville Fortier aux anglophones du Québec? De l'article méprisant ouvertement les francophones paru dans un journal du West-Island? Du paiement par le gouvernement Bourassa des honoraires d'avocats d'Alliance Québec chargés de contester la constitutionnalité de la loi 101? Toujours est-il que nous vivons un printemps linguistique chaud. Le 17 avril dernier, dans les rues de Montréal, 25 000 personnes manifestaient, et parmi elles, plusieurs jeunes. Face à la reprise de l'offensive contre le Québec français, pour contrer l'affichage bilingue ou même unilingue anglais, la question nationale, qu'on disait morte, renaît.

La fin du beau risque

Il faut dire que le suivi de la conjoncture a de quoi faire déprimer les plus optimistes. Au Québec, le statut du français demeure fragile et la portée réelle de la loi 101, incertaine. La Cour suprême se prononcera très prochainement sur sa constitutionnalité en matière d'affichage, et la question se pose: comment le gouvernement Bourassa réagira-t-il en cas de verdict d'inconstitutionnalité?

Côté fédéral, l'accord du Lac Meech risque d'être mis aux poubelles, non pas suite aux pressions des nationalistes qui dénoncent le contenu trop flou du concept de «Québec, société distincte» mais bien par certains premiers ministres provinciaux et par les nostalgiques de l'ère Trudeau. Même scénario du côté du projet de loi sur les langues officielles, bien décevant parce qu'il considère que l'anglais est la langue à protéger au Québec, au même titre que le français dans les autres provinces. Mais si ce projet de loi est battu, ce ne sera pas à cause des critiques acerbes du Conseil de la langue française, mais bien grâce aux anglophones qui, à l'ouest comme à l'est du Québec, crient au French Power et à la discrimination

des unilingues anglophones dans la fonction publique. L'illusion canadienne dans toute sa splendeur!

Pour se décourager complètement, il suffit de jeter finalement un coup d'oeil du côté des francophones hors Québec, qui ne bénéficient pas du quart des services et des institutions dévolues aux anglophones québécois et qui, faute de nombre et de moyens, s'assimilent au galop. Qui le leur reprocherait?

Décidément, l'actualité des derniers mois a de quoi sonner la fin du «beau risque» (pour ceux et celles qui y auraient déjà cru) et, pour les autres, entraîner la reprise, sur un autre registre, du fameux «Il n'y a pas d'avenir dans le système actuel».

Le retour du PQ

Qui profitera de la renaissance du sentiment nationaliste? Le PQ renouvelé par le leadership de Jacques Parizeau arrive à point nommé pour récolter les fruits du mécontentement. Il est effectivement très clair quant à l'option souverainiste et à la protection/promotion de la langue française. Mais aux plans économique et social, «Monsieur» Parizeau est un conservateur, favorable au libre-échange, ouvert à la privatisation et au retrait de l'Etat. Et s'il se «social-démocratise», du moins en paroles, depuis son retour en politique, parions que c'est parce qu'il est assez intelligent pour voir que c'est de ce côté que le NPD, ou d'autres, pourraient lui gruger des votes.

Dans la dernière livraison de **L'Autre Actualité**¹, le sociologue Dorval Brunelle expose la connivence entre Bourassa et Parizeau sur les enjeux économiques, en même temps que l'incompatibilité de leur projet de fond (Québec souverain vs maintien du lien fédéral). «Ni Bourassa ni Parizeau n'ont jamais manifesté la moindre attirance pour les options sociales-démocrates, précise-t-il, sinon à des fins essentiellement tactiques. Dans ces con-

ditions, il serait presque inconvenant de leur reprocher aujourd'hui leur insensibilité face à ces questions.»

Et le NPD-Québec?

Pour certain-e-s, l'alternative, c'est le NPD-Québec. Mais s'agit-il d'une alternative? Avec 10.000 membres au Québec et certains candidats fort pertinents (Philip Edmunston de l'APA, pour ne nommer que celui-là), avec certaines personnes issues d'organisations syndicales, féministes ou populaires qui se présentent lors des assemblées d'investiture, le NPD suscite l'intérêt mais pas l'enthousiasme.

Son programme social comporte plusieurs aspects séduisants, mais le maintien d'un lien organique avec le grand frère fédéral enlève de la crédibilité à ses déclarations en faveur de l'auto-détermination. Le NPD-Québec tiendra-t-il un discours aux élections fédérales, et un autre discours lors des élections québécoises? Comment la même équipe arrivera-t-elle à concilier les intérêts du Québec à l'intérieur de la confédération canadienne et ceux d'un Québec «auto-déterminé»?

Le NPD-Québec devrait avoir le courage de devenir un parti québécois (sans jeu de mots) à part entière. Peut-être alors pourrait-il prétendre participer à une nouvelle définition d'un Québec souverain et social-démocrate. Peut-être pourrions-nous espérer reposer la question nationale, en tenant compte des nouveaux enjeux, notamment celui de l'intégration des immigrants. Peut-être pourrions-nous envisager avec optimisme les prochains printemps à naître pour la seule société francophone d'Amérique du Nord. ▲

1. Dorval Brunelle, «Bourassa et Parizeau: alliés ou adversaires?», **L'Autre Actualité**, printemps 1988.



Un lieu d'appartenance

entrevue avec Sylvie Dalpé,
de la Maison d'hébergement-jeunesse Roland-Gauvreau



Sylvie Dalpé a 24 ans, l'âge moyen des jeunes accueillis à la Maison d'hébergement Roland-Gauvreau, de Joliette. Sylvie et les autres intervenants ne sont pourtant pas des professionnels du travail social, mais simplement «des jeunes qui ont vécu et qui vivent encore des difficultés, et qui en aident d'autres à s'en sortir.» Un peu comme dans une famille, l'équipe d'intervenants assure l'infrastructure et surtout une présence, dans un contexte où les jeunes résidents manquent de tout, de travail, d'argent, de scolarité, d'ami-e-s, d'avenir, mais peut-être surtout d'un lieu d'appartenance. La grande maison de la rue Base-de-Roc, à Joliette, est un bel exemple de ressource créée par des jeunes, pour des jeunes.

propos recueillis par Martine D'Amours

L'histoire commence il y a cinq ans. Sylvie et deux autres filles dans les 18-20 ans, militantes de JOC, connaissent par cœur l'univers des «bienheureux sociaux»: elles vivent du BES, leurs ami-e-s vivent du BES, ou les deux.

«A l'origine de la Maison, il y a ce besoin, qu'on identifiait pour nous-mêmes et pour d'autres jeunes, d'avoir à la fois un toit et de la nourriture.» A \$150. par mois à l'époque, on se doute bien que les jeunes assistés sociaux étaient forcés de sacrifier l'un ou l'autre.

«Dès le début, poursuit Sylvie, on est allées chercher des gens qui, dans les réseaux populaires et communautaires, avaient l'expérience de la gestion. On a acheté la maison, grâce à une «hypothèque populaire»: une vingtaine de personnes ont prêté 10, 25 ou 30\$ par mois et nous les avons remboursées deux ans plus tard. Des communautés religieuses nous ont fourni des fonds; d'autres, de même que des familles, ont contribué pour l'ameublement et la literie.»

«Finalement, des jeunes assistés sociaux qui croyaient dans le projet ont accepté de venir habiter dans la maison avec les résidents et de prendre la responsabilité de son fonctionnement. Ils payaient une pension de 100\$ par mois: cela couvrait les dépenses de nourriture.»

Des itinérants de ville

Aujourd'hui, la Maison peut accueillir jusqu'à 12 jeunes résidents. Ce sont surtout des garçons -on recevrait en moyenne une fille pour dix gars-, de 23-24 ans. Ils ont peu de scolarité, pas de job. «Plusieurs ont fait des dizaines d'emplois mal rémunérés: «jobs en-dessous de la table», restauration, travaux communautaires ou stages en entreprise dans le cadre du programme d'aide sociale aux moins de 30 ans, rapporte Sylvie. Ils ont eu des emplois difficiles, avec des employeurs difficiles et pas vraiment de chances d'apprendre à travailler.»

«Ce sont des itinérants de ville, poursuit-elle, qui vivent tantôt en chambre, tantôt chez des chums... La plupart sont réellement isolés. Bien sûr, ils ont des problèmes de santé, d'hygiène et de malnutrition pour certains. Plusieurs connaissent la toxicomanie et les problèmes familiaux. On a constaté que les jeunes hébergés cette année provenaient en ma-

jeorité de foyers non-stables: parents séparés, familles monoparentales, familles d'accueil.»

Selon Sylvie, si on donnait à chaque jeune un travail et un salaire, avec un employeur qui prend le temps d'expliquer et qui accepte que des erreurs soient commises, on réglerait les trois-quarts de ses problèmes. «Le travail permet au moins de se loger et de se nourrir. Mais c'est aussi un lieu d'appartenance, où se nouent des liens.»

«L'un des principaux problèmes des jeunes qui viennent ici, c'est précisément de n'avoir aucun lieu d'appartenance: pas de milieu de travail, pas de famille, pas de relation de couple; certains n'ont même pas une gang de chums.» Cette appartenance si précieuse, la Maison tente de la recréer.

Des rêves rapetissés

Comment ces jeunes voient-ils leur avenir? Sylvie éclate de rire. «Leur avenir? Ils essayent de ne pas y penser. Ils sont angoissés. Ils n'ont rien. Ils parlent de relations de couples mais ils ne voient pas le jour où ça ira bien entre eux et une femme.»

«C'est sûr qu'ils espèrent, parce que s'ils n'espéraient pas ils ne seraient pas ici. Mais ils cherchent à satisfaire des besoins primaires: se loger, se nourrir, trouver une job. Bien sûr qu'ils rêvent aussi d'avoir une maison, une blonde, des enfants, mais c'est tellement loin... Ils ajustent leurs rêves à la mesure de ce qui leur semble possible.»

Sont-ils préoccupés par les grands débats de société, la menace nucléaire, la faim dans le monde? Pas vraiment. Tout cela leur semble immensément éloigné de leur survie quotidienne. «La misère est ici. La faim, ils la vivent...»

Les avancées féministes des 15 dernières années ont-elles eu une influence sur ces jeunes de vingt ans, ont-elles marqué leurs aspirations, leur vision des relations entre les sexes? Pas vraiment non plus. «Les gars que nous recevons ici sont très méfiants, affirme Sylvie. Ils ont de la difficulté à avoir une image positive des femmes. Ils voient les relations avec elles beaucoup comme une affaire de sexe, ou alors ils ont le goût d'une femme qui va s'occuper d'eux, faire leurs repas...» Une mère, quoi! «Les rares filles qui sont passées ici vivaient les choses différemment. Elles étaient plus portées à vouloir des

choses pour elles; elles disaient qu'elles ne passeraient pas leur vie à la maison avec des petits.»

Enfin, croient-ils que les choses peuvent changer pour eux? «Ils espèrent que certaines choses bien terre-à-terre vont changer: ils espèrent que ça ira mieux; ils espèrent qu'on va les aimer etc.» Mais ils ne comptent pas sur grand monde pour les y aider. «Ils n'espèrent jamais dans le gouvernement, de quelque couleur qu'il soit. Ils attendent davantage du privé, des individus, se disant par exemple: «si je peux me trouver une job chez un cultivateur, ou si tel restaurateur peut me donner une chance...» Pour eux, les programmes gouvernementaux, du type stages en entreprise ou retour aux études, peuvent tout au plus boucher les trous. «Ca permet de souffler mais ce n'est pas la solution.»

«Ils cherchent à satisfaire des besoins primaires: se loger, se nourrir, trouver une job. Bien sûr qu'ils rêvent aussi d'avoir une maison, une blonde, des enfants, mais c'est tellement loin... Ils ajustent leurs rêves à la mesure de ce qui leur semble possible.»

Les syndicats ne leur semblent pas une grande source d'espoir. De toutes façons, ils n'ont jamais pu en bénéficier. Leur perception des groupes populaires est plus positive: «Ils les voient comme des outils, des ressources: le comptoir alimentaire, le réseau pour les toxicomanes, le groupe d'assistés sociaux...»

«Prendre un break»

Par rapport à son objectif initial de permettre aux jeunes l'accès à un toit et à de la nourriture, la Maison peut crier victoire: les résidents payent une pension équivalente à 57% de leur revenu, ce qui, pour les assistés sociaux, représente une somme mensuelle de 100\$. «Certains profitent de leur séjour ici pour rembourser des dettes, retourner aux études et payer leurs livres, acheter des vêtements.»

Mais, et c'est tout au moins aussi important, elle leur offre un lieu de soutien et la possibilité de souffler. Une des formes privilégiées de soutien s'effectue par le biais du parrainage. Pour tout séjour de plus d'une semaine, le jeune se voit attribuer un parrain (ou une marraine!) membre de l'équipe des intervenants, qui examinera avec lui ses forces, ses faiblesses, ce qu'il a le goût de faire et les démarches à entreprendre.

«Mais, reprend Sylvie, on cherche aussi à les laisser respirer. Il vaut mieux leur laisser le temps de digérer chaque étape, plutôt que de les pousser, vite, à trouver une job, quitte à ce que cela ne dure pas trois jours. Ces jeunes ont été beaucoup poussés; même ceux qui restaient en appartement étaient sous pression parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'y vivre.»

«L'un des principaux problèmes des jeunes qui viennent ici, c'est de n'avoir aucun lieu d'appartenance: pas de milieu de travail, pas de famille, pas de relation de couple; certains n'ont même pas une gang de chums.»

«Prendre un break», respirer, prendre le temps de regarder où on va se diriger: tel est peut-être l'autre objectif de fond atteint par la Maison Roland-Gauvreau, l'une des rares maisons d'hébergement à ne pas poser de limite de séjour. «Le jeune peut rester tant qu'il fait des bouts de chemin. S'il cesse d'avancer, on réévalue. Si on juge qu'il est mûr pour aller vivre ailleurs, on en discute avec lui.»

«C'est essentiel pour nous de leur donner le temps de respirer; en même temps, pour eux, ce n'est pas gratuit. On leur demande de respecter le groupe, les individus, de participer aux tâches et de commencer à regarder les étapes à franchir pour s'en sortir». A travers son histoire, la Maison a introduit puis modifié ses règles de vie communes, mais présentement, un «code de vie» précise les horaires à respecter pour le lever, les repas et le couvre-feu, les tâches à partager, une



L'avenir? Ils aiment mieux ne pas y penser.

DANIELLE BÉRARD

rencontre hebdomadaire obligatoire pour les résidents, l'interdiction des drogues, boissons, armes, matériel pornographique etc.

Une Maison qui fait des petits

Chaque lundi soir, les résidents se regroupent et formulent des suggestions, expriment leurs satisfactions ou insatisfactions quant au fonctionnement de la Maison. L'équipe des intervenants prend ces éléments, en discute et prend les décisions.

L'assemblée générale se réunit environ une fois par mois: elle regroupe les intervenants, les travailleurs volontaires (une vingtaine de bénévoles issus des réseaux populaires et communautaires du coin) et parfois des résidents. L'assemblée prend la plupart des décisions mais chacune des instances possède une bonne marge de manoeuvre. Parmi les instances, nommons le comité de coordination, un comité financement, un comité promotion, l'équipe des intervenants et la Boîte à pain, une boulangerie coopérative démarrée par la Maison.

Eh oui, la Maison a fait au moins un petit en la personne de cette coopérative de travail, au sein de laquelle certains résidents sont impliqués et qui constitue aussi un lieu où le voisinage peut entrer en contact avec les jeunes.

«En effet, se rappelle Sylvie, les gens du quartier étaient inquiets, surtout au début: des jeunes délinquants ensemble; allaient-ils se faire voler, agresser? L'inquiétude est moins grande maintenant mais on sent quand même que les gens se posent des questions.»

Comme en famille

«Notre rôle à nous, c'est d'assurer le fonctionnement de la Maison, la bouffe, les dossiers... C'est aussi d'être présents, d'aider les autres dans leur démarche. Un peu comme dans une famille, où les parents s'occupent de la technique et assurent une présence.»

«C'est cette présence qui fait la différence. Parce que nous ne sommes pas des thérapeutes; nous ne pouvons d'ailleurs pas recevoir des jeunes qui ont de graves problèmes de toxicomanie ou de santé mentale. Nous pouvons seulement être présents et les supporter dans ce qu'ils font»

Le support se manifeste de plusieurs

façons. Ce pourra être d'aider l'un à faire la demande d'aide sociale, d'accompagner l'autre chez le médecin, d'apprendre à un troisième, qui part en appartement, comment construire un menu et faire une épicerie, de faire connaître au quatrième les ressources communautaires du coin. Ce pourra aussi vouloir dire «ramasser» un autre à qui son père vient de raccrocher au nez la ligne téléphonique.

Les intervenants responsables de ce soutien n'ont pour la plupart aucun diplôme en travail social ou en relations humaines. Deux sont d'anciens résidents. Ils ne se perçoivent pas comme étant très différents des jeunes qu'ils accueillent. «La différence, c'est peut-être ce que nous, les intervenants, avons pu vivre et avons pu régler. C'est peut-être aussi qu'on vient d'un milieu qui nous a supportés, qu'on a pu évoluer dans le milieu communautaire et acquérir des façons de travailler.»

«Mais pour le reste, on vit la même réalité que les résidents, l'insécurité financière à cause de l'incertitude des subventions, la roue salaire-chômage-salaire. En quittant la Maison, mon expérience de travail risque de ne pas être reconnue sur le marché du travail.»

«Les résidents ont des problèmes de relations, nous aussi. Ils vivent des conflits interpersonnels, nous aussi. A la Maison, on demande aux résidents de faire un bout de chemin; on se le demande à nous-mêmes, en se fixant des objectifs d'apprentissage dans notre travail. On essaie d'être le plus cohérents possible.»

Le militantisme au quotidien

C'est souvent difficile de soutenir des jeunes qui ne voient pas d'avenir pour eux-mêmes. No future. Mais Sylvie et les autres s'attachent aux petites avancées. «Un qui se prend en mains au niveau de la propreté, un autre qui décroche une job: pour nous c'est une victoire. Beaucoup qui ont quitté reviennent faire un tour, raconter où ils en sont, ce qu'ils font.»

C'est très différent de ce que Sylvie imaginait au début, du haut de ses 19 ans. «Au départ, on voulait régler le problème de logement des jeunes, en démarquant un projet trippant. Mais on n'avait encore rien vu en fait de problèmes des jeunes; il y en avait plus, et des plus compliqués, qu'on pensait.»

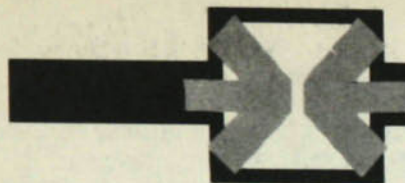
«Aussi, je peux dire que j'ai été confrontée tout au long de ce projet. Souvent

par les résidents, qui te remettent en question dans tes comportements, qui viennent te chercher dans tes valeurs. La justice, l'égalité, le communautaire: ils veulent tester si c'est vraiment ça que tu vis.»

«C'est essentiel pour nous de leur donner le temps de respirer; en même temps, pour eux, ce n'est pas gratuit. On leur demande de respecter le groupe, les individus, de participer aux tâches et de commencer à regarder les étapes à franchir pour s'en sortir.»

«Dans ma militance JOC, j'ai développé un esprit critique. Les valeurs de justice, de solidarité, le goût d'aider du monde, c'est là que j'ai mis le doigt dessus. Ce qu'on véhiculait alors se retrouve ici dans ma vie quotidienne, d'une façon différente: c'est comme si j'étais passée des discussions à l'action.»

«J'ai été une de celles qui ont beaucoup dénoncé: la guerre, la violence, la situation des femmes. Je continue de véhiculer cela, différemment, en disant aux jeunes comment je me sens quand ils parlent des «plottes». Mon militantisme est devenu plus terre-à-terre, dans ce que j'essaie de bâtir de différent avec les résidents... Faut être concret parce que ce monde-là jouent leur peau.» ▲



La décentralisation selon le rapport Rochon

Le diagnostic: notre système de santé et de services sociaux est pris en otage par divers groupes d'intérêt et de pression. La solution proposée: un «nouveau partage des pouvoirs», basé sur la démocratisation, la plus grande transparence des processus décisionnels, la décentralisation et la participation accrue de la population.

Comme axe central des réformes, la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, mieux connue sous le nom de Commission Rochon, suggère la création de régies régionales, dotées d'un conseil d'administration élu au suffrage universel et chargées de planifier les programmes et d'allouer le budget, en fonction des besoins socio-sanitaires de la région, en y associant la communauté. Une telle perspective décentralisatrice est-elle souhaitable? viable?

Au nom de l'équité et de l'accessibilité aux services, France Laurendeau, de la FTQ, exprime de sérieuses réticences; elle craint aussi que la décentralisation soit artificielle et ne génère qu'une faible participation populaire. Pierre Paquette, de la CSN, expose les limites de la centralisation actuelle et est d'avis que les régies proposées par la Commission Rochon seraient un pas vers une plus grande démocratisation, à condition que le pouvoir central redistribue les ressources entre régions riches et régions pauvres.

Décentraliser, pourquoi?

par France LAURENDEAU

Ce n'est pas la première fois que l'on parle au Québec de décentralisation. Il y a à peine deux ans, la Commission Parizeau sur les municipalités s'interrogeait aussi sur le meilleur partage possible des responsabilités entre les municipalités, les instances régionales et le Gouvernement du Québec afin d'offrir les meilleurs services au meilleur coût possible.

La décentralisation apparaît donc comme une solution magique aux problèmes de financement rencontrés par l'Etat. Dans le contexte actuel de sous-financement chronique du système, cette solution apparaît pour le moins suspecte. En quoi la décentralisation va-t-elle améliorer la santé et le bien-être de la population? Avec les mêmes budgets et suite à des compressions budgétaires dont les

effets se font encore sentir, comment espérer que les régies fassent mieux que l'Etat central?

C'est parce que la FTQ n'a pas reçu de réponse claire à ces questions et parce qu'elle craint les conséquences de la décentralisation qu'elle s'y est opposée. Nous avons pour cela plusieurs raisons.

Les motifs de la centralisation

D'abord, en cette époque du «small is beautiful», il est pertinent de rappeler que la réforme de la santé qui a résulté du rapport de la Commission Castonguay-Nepveu a en réalité opéré une centralisation et une standardisation du système pour mettre fin aux inégalités dans la quantité et dans la qualité des services offerts à la population. Les questions d'accessibilité, d'équité et d'uniformisation de la qualité des soins ont été au coeur de cette centralisation qui a pris la forme d'un accroissement des pouvoirs confiés au ministère de la Santé et du Bien-être social de l'époque.

Une régionalisation artificielle

Aujourd'hui, la décentralisation apparaît comme le moyen de sauver le système. En effet, la Commission Rochon croit que les «dynamismes régionaux» sont tels qu'ils permettront au système de sortir de son impasse. Il nous semble toutefois que l'identification régionale n'est pas aussi forte que ne le laisse entendre le rapport de la Commission Rochon. Les «dynamismes régionaux» dont on parle n'ont-ils pas été forgés ponctuellement à la faveur d'une crise qui a obligé les «partenaires sociaux» à se concerter pour en sortir? Le sentiment d'appartenance n'est-il pas associé davantage à la municipalité? Les régions, qui sont dessinées

arbitrairement par le gouvernement pour des raisons administratives, ne sont-elles pas des créations artificielles qui ne recourent aucune réalité sociale homogène?

La tournée de consultation en régions organisée par la FTQ en 1987 a démontré que les problèmes des régions sont très similaires: partout à l'extérieur des grands centres où les ressources sont concentrées, on rencontre d'importants problèmes d'accessibilité. La décentralisation ne semble donc pas se justifier sur ces fondements.

Une faible participation

De plus, partiellement à cause de la faible identification des Québécois et des Québécoises à leur région, nous craignons que la participation au processus démocratique soit très faible. En effet, aux niveaux municipal et scolaire, qui sont les plus proches des préoccupations quotidiennes des citoyens et des citoyennes, les taux de participation sont systématiquement et significativement plus faibles qu'aux niveaux fédéral et provincial. Les régies régionales se retrouveraient donc vraisemblablement dans une position semblable à celle des commissions scolaires, la tradition en moins.

L'universalité, l'équité et l'accessibilité en péril

Enfin, et c'est là l'argument le plus lourd, la décentralisation risque de compromettre l'universalité, l'équité et l'accessibilité entre les régions du Québec. Comment s'assurer en effet que l'ensemble de la population du Québec bénéficiera de services équivalents quand les décisions seront décentralisées? Au niveau des services de santé et des services sociaux, un débat comme celui qui oppose les tenants de l'avortement libre et gratuit à ceux du mouvement Pro-Vie pourrait avoir de graves conséquences sur l'accessibilité aux services d'avortement dans la région. Les services pourraient donc varier en fonction des groupes de pression; cela pourrait conduire à d'importantes disparités dans les services.

Une menace au caractère public du système

Enfin, dans un contexte où les régies régionales ont à gérer des budgets insuffisants pour répondre aux besoins, n'y a-t-il pas danger que les ententes provinciales signées avec les professionnels et les employé-e-s du réseau de la santé et des services sociaux, ne soient vues

comme des entraves à leur autonomie? Ne pourraient-elles pas décider de confier au secteur privé la prestation de services dans le but de contrôler leurs coûts au détriment de la qualité des services? Certes, la Commission Rochon est prudente et établit des balises aux pouvoirs des régions. Mais alors, ne se retrouvera-t-on pas face à des structures bâtarde où le réel pouvoir de décision est entravé par des ententes, des règlements, des normes dictées par un pouvoir central? Quand on est responsable de l'administration d'un budget et qu'on doit assumer ses déficits, il faut aussi disposer des pouvoirs nécessaires.

La décentralisation ne signifie pas nécessairement qu'il y aura une meilleure concordance entre les besoins et les services. Avec les mêmes budgets et suite à des compressions budgétaires dont les effets se font encore sentir, comment espérer que les régions fassent mieux que l'Etat central? C'est à l'Etat de prendre et d'assumer la responsabilité de pareilles décisions. ▲

France Laurendeau est économiste et sociologue. Elle travaille depuis cinq ans au Service de recherche de la FTQ.

Une autre conception de l'intervention de l'État

par Pierre PAQUETTE

Depuis un peu plus de deux ans, à titre de président du Conseil Central de Montréal (CSN), je me trouve confronté à tous les problèmes économiques et sociaux qui affligent la région métropolitaine. Dans bien des situations, je me suis aperçu que les solutions mises de l'avant par le milieu ne peuvent se réaliser à cause des politiques trop globalisantes de l'État, que ce soit celui d'Ottawa ou de Québec.

Des limites de la centralisation

Deux cas illustrent bien cette situation. En septembre dernier, le Comité de relance de l'économie et de l'emploi de l'est de Montréal (CREEM) remettait ses recommandations pour contrer la désindustrialisation et le chômage qui menacent l'est de l'île.

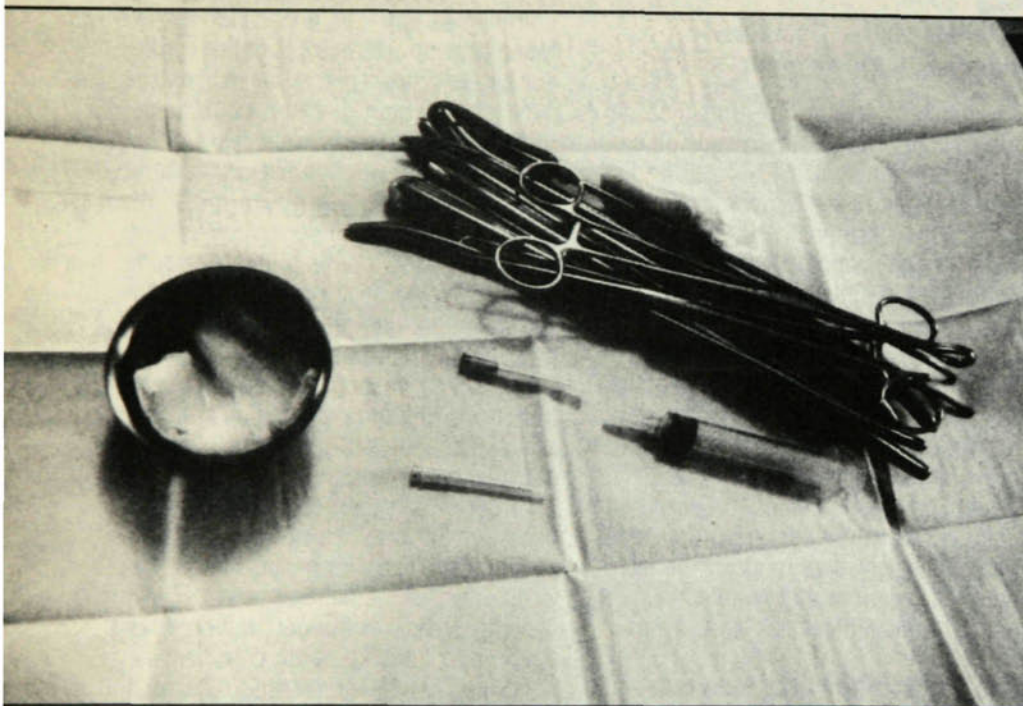
Dans leurs réponses, les deux paliers de gouvernements «supérieurs» reconnaissent **que plusieurs recommandations n'étaient pas applicables parce qu'elles ne correspondaient pas aux normes de leurs programmes.** Par exemple, la plupart des programmes d'aide à des régions (Programme d'aide aux travailleurs âgés...) visent celles qui ont un taux de chômage supérieur à un certain niveau.

Dans ce contexte, l'est, malgré sa situation particulière, se trouve alors noyé dans la moyenne montréalaise. Dès lors, seule une décision discrétionnaire de la part des politiciens peut résoudre le problème. Décision politiquement peu rentable parce qu'elle privilégie une région ou sous-région au détriment des autres. L'inaction des conservateurs fédéraux fa-

ce aux besoins de la région de Montréal est une caricature de cette réalité.

Prenons un autre exemple. Le Conseil Central de Montréal (CSN) partage l'opinion que **le système actuel de santé et de services sociaux** risque d'éclater sous le poids des conflits internes. Un réseau aussi immense et centralisé, devenu quasi ingouvernable pour le ministère, laisse très peu de place aux citoyennes et citoyens pour faire valoir leurs besoins, mais surtout pour imposer tout choix qui se dégagerait démocratiquement.

Selon la Commission Rochon, c'est bien plus le résultat de la confrontation des intérêts des différents groupes organisés et de leurs stratégies que les besoins réels de la population qui détermine l'allocation des ressources. C'est ainsi



SOPHIE BELLISSEMENT - VOX POPULI

que la médecine de pointe, plus prestigieuse, draine des ressources importantes au détriment, par exemple, des services de prévention et de base.

Donc, la centralisation des responsabilités de l'État, non seulement provoque des iniquités mais aussi, paradoxalement, peut empêcher une planification efficace des ressources.

Décentraliser tout en préservant l'accessibilité

C'est dans le cadre de la consultation de la commission d'étude sur l'avenir des municipalités (commission Parizeau) que le Conseil Central de Montréal (CSN) a commencé une réflexion — réflexion toujours en cours — sur la décentralisation des responsabilités de l'État.

D'une part, nous constatons alors que bon nombre d'organismes publics tels les CRSSS, les hôpitaux, les CLSC, etc., sont actuellement gérés par des conseils d'administration auxquels participent quelques personnes isolées représentant les usagères et usagers, les citoyennes et citoyens. Les élections à ce niveau, quand il y en a, suscitent peu d'intérêt. Dans ce processus en apparence décentralisé, on confond participation limitée et démocratie.

D'autre part, nous signalons que les services publics répondent de moins en moins à la diversité des besoins qui se manifestent dans la société.

Dans ce contexte, n'y a-t-il pas lieu de se demander si la démocratie, si les besoins des citoyennes et citoyens ne seraient pas mieux servis par des élu-e-s, soit municipaux, soit d'un éventuel gouvernement régional, sur lesquels il y a davantage moyen d'exercer une prise? Ne peut-on pas voir là un moyen de décentraliser le pouvoir qu'exerce actuellement le gouvernement du Québec à qui profite l'éparpillement actuel en divers conseils d'administration, qui prétendent tous à la démocratie avec des résultats fort discutables?

Avec cette décentralisation, le défi serait alors de **préserv**er l'**accessibilité universelle et gratuite aux services**. Cela est possible si les ressources sont redistribuées des municipalités ou régions riches vers celles qui sont pauvres, selon un mécanisme régi par le pouvoir central. À nos yeux, **la centralisation des ressources n'est pas incompatible avec la décentralisation des prises de décision concernant l'utilisation de ces ressources**.

C'est ainsi que le Conseil Central de Montréal (CSN) envisage la création de «gouvernements régionaux» ou, à tout le moins, le renforcement des pouvoirs des municipalités.

La mise en place de ces gouvernements régionaux nécessitera un débat important; débat qui sera d'autant plus concret qu'il y aura des expériences de

décentralisation. C'est dans ce contexte que les régies régionales proposées par la Commission Rochon sont particulièrement intéressantes.

Les régies régionales: un pas en avant

Le processus d'allocation des ressources et le choix des priorités qu'impliquent les pouvoirs dévolus aux régies régionales et la structure de décision modifieraient substantiellement la situation. Au niveau régional, si les enjeux demeurent les mêmes, l'arbitrage risque cependant d'être plus transparent.

En effet, la présence d'un conseil d'administration de la régie régionale, composé de personnes extérieures aux établissements du réseau, si elle ne fait pas taire l'ensemble des groupes d'intérêts que l'on décèle à l'interne, présente au moins l'avantage d'ouvrir sur d'autres groupes concernés par les services socio-sanitaires et susceptibles d'enrichir les débats et les décisions.

De plus, la désignation des membres de ces conseils d'administration par voie de suffrage universel inciterait chaque groupe à développer un discours et des positions qui puissent passer le test de la consultation populaire.

On peut être tenté d'écarter cette approche en invoquant le faible taux de participation à ce genre d'élections. Il s'agirait là à notre sens d'une analyse courte et défaitiste. L'exemple des élections scolaires fait ressortir l'importance de prévoir dans la loi les moyens pour que les groupes d'intérêt puissent s'organiser politiquement et faire ressortir les enjeux des différents projets.

Enfin et surtout, la perspective de démocratisation qui est proposée ne se limite pas à l'élection au suffrage universel des conseils d'administration des régies régionales. La boucle se resserre par la mise sur pied de comités consultatifs de priorités, qui mettent à contribution les forces vives de chaque milieu et éveillent nécessairement l'intérêt et la vigilance de larges couches de la population.

Pour échapper à l'étouffement qui guette l'État, il est urgent de construire sur les réalités et les dynamismes régionaux beaucoup plus près des citoyennes et citoyens. ▲

Pierre Paquette est président du Conseil central de Montréal (CSN)



par Pierre VIAU

L'été multiculturel

L'été, c'est bien court, mais combien multicolore. On ne compte plus les festivals de toutes sortes, partout dans la province. Les grands quotidiens retiennent surtout les grands événements de masse comme le festival de jazz ou le spectacle des feux d'artifice de la Ronde. Mais il faut lire les journaux de quartier pour mesurer la vitalité et la créativité socio-culturelle du «monde ordinaire», même en été.

Et qu'advient-il du Québec en couleurs l'été? Eh bien les couleurs sont plus vives que jamais. Deux événements à retenir pour le 7 août: le Festival multiculturel de Côte-des-Neiges et la Journée tropicale de Montréal-Nord.

Le Café Jeunesse multiculturel de Montréal-Nord organise, pour la quatrième année consécutive, la Journée tropicale. L'an dernier, plus de 3 000 personnes y ont participé malgré une température incertaine, puis menaçante et finalement orageuse (Ah, nos étés!). Sports, spectacles, et musique antillaise sont à l'honneur. La Journée tropicale, se tient au Parc Aimé-Léonard, coin boul. Gouin et rue Ste-Gertrude, de 10h a.m. à 11h p.m. le 7 août.

Le même jour, de midi à 10h p.m., au Parc Van Horne, coin Van Horne et Westbury, une dizaine de groupes communautaires de Côte-des-Neiges célèbrent le onzième Festival multiculturel du quartier.

Ce festival est l'occasion de faire connaître les activités et les services d'une trentaine d'organisations. Spectacles, danses, musique, jeux pour enfants et moins jeunes font de ce festival un événement des plus colorés.

Selon les organisatrices et organisateurs de la Journée tropicale de Montréal-Nord et du Festival multiculturel de Côte-des-Neiges, des journées comme celles-là permettent aux différentes communautés culturelles de travailler ensemble dans la préparation et la réalisation de ces événements.

Elles mettent en évidence l'héritage culturel des diverses communautés, favorisent le partage et l'échange interculturels et encouragent la collaboration entre elles.

Dimanche le 7 août, on peut en profiter et au maximum. Où aller? Au Parc Van Horne ou au Parc Aimé-Léonard? À vrai dire, c'est pile ou face. Ou on coupe la poire en deux! Ça, c'est le dilemme du 7 août. Mais l'été multiculturel plein de couleurs c'est plus qu'une journée. A vous de plonger, en lisant les journaux de quartier et les affiches collées aux boîtes aux lettres, murs et poteaux!



Sans réserve

Depuis avril dernier, paraît un nouveau mensuel au titre évocateur et plein de promesses: **SANS RÉSERVE**. Format tabloïd de 16 pages, le journal publié par Communications Autochtones témoigne des idées et des événements issus des nations amérindiennes et inuit d'ici. Il veut aussi refléter les réalités autochtones de tous les coins de la planète.

SANS RÉSERVE entend éveiller l'opinion publique québécoise aux préoccupations et aux réalisations de ces communautés. Le nouveau confrère de Vie Ouvrière veut également contribuer à la construction d'un monde meilleur, d'un monde à l'abri des menaces de guerre, préservé des «progrès» d'une certaine technologie, un monde sorti des ornières

de la routine de l'injustice et de la discrimination.

Par les temps qui courent, l'arrivée d'un nouveau venu dans la presse «alternative» est un événement à souligner.

S'abonner à **SANS RÉSERVE** demeure le moyen le plus efficace de lui souhaiter longue vie et, surtout, être au fait de la vie et des luttes des communautés des autochtones d'ici et d'ailleurs.

SANS RÉSERVE publie dix numéros par année. Un abonnement individuel coûte 10\$, un abonnement de soutien 25\$. Il suffit de faire un chèque à l'ordre de Communications autochtones et de le poster au 3575 boul. St-Laurent, suite 513, Montréal, H2X 2T7

Pierre Viau est membre du comité international de **Vie Ouvrière**.

Relations et l'avortement

La revue **Relations** a consacré son dossier d'avril à la question de l'avortement. Les différents articles rappellent les arguments qui ont amené, le 28 janvier dernier, cinq des sept juges de la Cour suprême du Canada à déclarer inconstitutionnel l'article 251 qui criminalisait l'avortement, sauf thérapeutique; donnent la parole à une spécialiste qui évalue les conséquences de ce jugement historique; entament une réflexion éthique qui cherche à tenir compte de la liberté de conscience et de la sécurité des femmes et de la solidarité sociale. Dans et entre les lignes, on comprend que la revue considère l'avortement comme un mal (parfois un moindre mal) mais qu'elle prend en compte les réalités des femmes, refuse le recours à la répression comme moyen de limiter le recours à l'interruption de grossesse et cherche du côté de la signification sociale et communautaire de ce phénomène. **Relations** se garde bien de conclure hâtivement, mais au fil du dossier, se dessinent les grandes lignes de conduite jugées souhaitables: une autre législation, qui tienne à la fois compte de la sécurité des femmes et des étapes de la vie humaine, ce qui pourrait se traduire plus concrètement par une loi qui ne considérerait pas l'avortement comme un crime durant les premières semaines de grossesse.

La contribution au débat est intéressante, et révélateur aussi le fait qu'une autre revue chrétienne aille plus loin que le discours traditionnel de l'Eglise sur cette

question. Vous aurez remarqué que **Vie ouvrière**, qui avait publié en novembre 1986 «L'avortement: chrétien-ne-s pour le libre choix», n'a pas pris de nouvelles positions suite au jugement de la Cour suprême. Toutefois, elle a décidé de former un comité de réflexion sur les enjeux liés à l'avortement et aux nouvelles technologies de reproduction, chargé d'alimenter la revue sur ces questions.

Campagne d'engagement pour la paix

«Nous allons ensemble, soit changer l'avis des politicien-ne-s, soit changer de politicien-ne-s»: tel est le leitmotiv de la campagne d'engagement du Canada pour la paix, publicisée par une tournée pan-canadienne du Dr. Helen Caldicott, vedette du film «Si cette planète vous tient à cœur». Appuyée par plus de 130 organismes à vocation pacifiste, la Campagne propose aux Canadien-ne-s de s'engager par écrit à «ne voter que pour des candidat-e-s qui poursuivent activement une nouvelle politique en matière de paix mettant fin à l'adhésion du Canada à la course aux armements et transformant le Canada en zone libre d'armes nucléaires.»

La campagne d'engagement du Canada pour la paix est facilitée par l'Alliance canadienne pour la paix, 555, rue Bloor O, Suite 5, Toronto (Ontario) M5S 1Y6. On peut se procurer la carte à signer et plus d'informations en s'adressant à la Campagne d'engagement pour la paix-Québec, 381, avenue Elm,

Montréal, H3Z 1Z4. L'organisation s'est engagée à faire parvenir aux signataires de l'engagement les résultats d'une enquête sur la paix à laquelle chaque candidat-e sera invité à participer.

Manifeste des groupes de femmes de la Montérégie

Les groupes de femmes de la Montérégie en ont assez d'être obligées de prouver qu'ils répondent à de vrais besoins, qu'ils rejoignent de vraies femmes et qu'ils ne dédoublent pas de vrais services existants. Le Manifeste signé par 30 groupes et appuyé par 10 autres révèle qu'en 1986-87, 25 groupes ont rejoint 40,000 femmes, (soit 10% des Montérégiennes de 15 ans et plus) parmi les plus défavorisées de la région. Le montant total des subventions reçues par 22 groupes équivaut à \$0,08 par jour par femme rejointe. La part de financement reçue par les groupes représente à peu près 0,3% de l'ensemble des dépenses publiques de santé et de réadaptation sociale. Trente pour-cent des heures de travail effectuées le sont bénévolement.

Les femmes des groupes de la Montérégie revendiquent **une reconnaissance véritable**, c'est-à-dire d'être traitées en partenaires égales, d'avoir prises sur la définition des problématiques, des besoins et des politiques ainsi qu'**un financement adéquat**, qui leur permette de planifier à moyen et long terme leurs services.

Privatisation de l'aide canadienne au développement?

«L'appel à une plus grande participation du secteur privé à l'aide au développement et la décentralisation de l'ACDI (l'Agence canadienne de développement international) sont-elles le symptôme d'un désengagement de l'Etat canadien en ce domaine?» **Inter-Mondes**, le journal mensuel de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a commencé à faire la lumière sur cette question.

A travers un dossier fouillé de 36 pages, qui regroupe entrevues et analyses de diverses expériences, on voit se dessiner les nouvelles tendances: plus d'argent pour les initiatives de coopération privées, surtout pour la coopération industrielle mais aussi, beaucoup plus modestement, pour les organismes non-gouvernementaux; multiplication des fonds délégués, gérés par des organismes de coopération internationale; intervention de firmes privées sur des terrains jadis «réservés» aux organismes de coopération (développement communautaire, santé, formation); etc.

On peut se procurer le dossier «**Assistons-nous à la privatisation de l'aide canadienne au développement?**» à l'AQOCI, 4205 St-Denis, suite 240, Montréal, H2J 2K9. Tél: (514) 842-1024.

Sursis pour la planète

« **N**ous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous mourrons tous ensemble comme des idiots ». La mise en garde servie il y a 20 ans par le grand Martin Luther King est plus que jamais d'actualité, en cette fin de siècle qui pose les enjeux liés à notre interdépendance comme êtres humains: les flux migratoires, l'environnement, la menace nucléaire.

SOS-Terre! La couche d'ozone s'effiloche. Les déserts avancent au galop. La pollution mine les sols, l'air et l'eau. Pour fêter le deuxième anniversaire de Tchernobyl, nous avons demandé à deux hommes et deux femmes, écrivains ou journalistes, de nous offrir une courte nouvelle sur le thème de l'environnement. En les lisant, vous vous prendrez vous aussi à souhaiter que jamais la réalité n'atteigne ni ne dépasse leurs fictions.

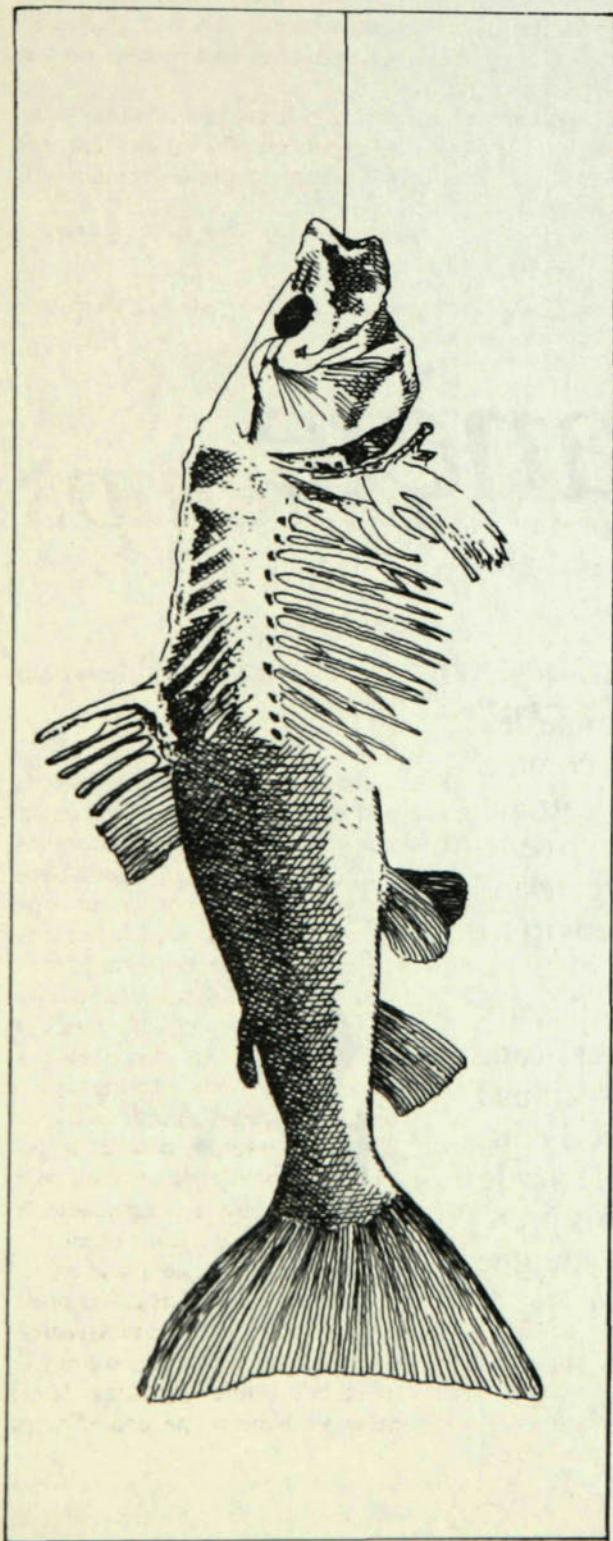
Des nouvelles inédites signées André Beauchamp, Françoise Guénette, Henri Lamoureux et Dorothy Leigh Lizotte.



FOLIO ET GARETTI

La dernière truite

par Henri Lamoureux



La truite se déplaça imperceptiblement. L'ombre du pêcheur dessina une tache sombre à la surface de l'eau. La truite s'immobilisa, patiente.

Comme elle l'avait prévu, la forme se déplaçait vers la gauche, en aval, là où le sol s'était légèrement affaissé à la fonte des neiges. Des cailloux roulèrent dans la rivière. La truite aperçut l'appât. Il flottait entre deux eaux à la limite du courant. Un jeu cent fois pratiqué. Elle ne se sentait pas d'humeur à y participer encore.

L'ombre bougeait.

L'appât continuait de danser

La truite connaissait tous les trucs de pêcheurs. Celui-là n'était pas bien dangereux. Mais elle se sentait si fatiguée. Une énorme protubérance, obscène, déformait son ventre. Elle souffrait. L'ombre laissa tomber une cannette dans un nid de mousse blanche. L'objet coula lentement, trainant une myriade de petites bulles éphémères.

D'autres cannettes gisaient sur le lit du ruisseau. Il y avait aussi un pneu, un petit jerrican avec, imprimé dessus, un crâne qui achevait de s'effacer. À la limite de l'eau vive, un gros rocher couvert d'un limon rougeâtre. Une odeur de purin planait à la surface.

La truite sortit lentement de son refuge. Elle amorça un mouvement de repli en direction d'une fosse profonde, au pied d'une petite chute, en amont du bassin. Elle avait du mal à nager et l'effort l'épuisait. De toute évidence, le pêcheur l'avait aperçue. L'appât vint se poser à quelques centimètres de son nez.

C'était une grosse truite difforme. Quelques années plus tôt, elle régnait sur le vaste bassin d'eau claire qui s'était formé au fil des siècles. Elle avait été attrapée dix fois et dix fois, elle s'était enfuie. Sa gueule portait de nombreuses cicatrices: témoignages d'autant de durs combats. Un pêcheur l'avait même tenue dans ses mains avant de l'échapper en jurant. C'était trois ans plus tôt. Depuis, elle avait vu partir toutes les autres truites. Certaines n'avaient pas été assez habiles pour vaincre le pêcheur. D'autres étaient mortes lentement, leur corps ulcéré ondulant péniblement dans le rapide avant de dériver vers les eaux calmes où il s'empêtrait dans les buissons immergés avant d'aller croupir dans les flaques huileuses pour devenir la proie des charognards.

FOLIO ET GARRETTI

Depuis combien de temps vivait-elle seule dans ce bassin jadis si poissonneux?

Elle se blottit au fond de la fosse. Il lui était difficile de se tenir droite, comme il sied à une truite vigoureuse. Une nageoire paralysée, elle devait continuellement battre de l'autre pour garder l'équilibre. Une truite ivre. Voilà ce qu'elle était: une truite ivre. C'était à cause de cette maudite tumeur qui lui gonflait le flanc.

D'autres truites en avaient aussi souffert. Elles étaient mortes maintenant. L'année d'avant, les deux dernières femelles du bassin avaient été emportées par la mort, avant même que leur chapelet d'oeufs jaunâtres n'aient été fécondés. Il ne restait maintenant qu'elle et elle mourrait aussi. Bientôt, elle le savait. Dans quelques heures.

Le pêcheur était parti. Il avait renoncé à la capturer. Un sac de plastique et les reliefs d'un sandwich flottaient sur l'eau. La truite aurait aimé s'élancer sur un morceau de viande rose qui s'était déposé sur le jerrican à tête de mort. Elle y renonça. Trop fatiguée.

La vie la quittait rapidement

Le souvenir d'une eau claire comme le cristal, d'un sable doux, de l'ombre bienfaisante d'un érable disparu lui aussi; le souvenir de cent truites qu'elle avait connues, celui des formes qui s'agitaient au-dessus du ruisseau, tous ces souvenirs défilèrent dans sa mémoire en un fugitif instant.

La truite se sentait de plus en plus lasse. Ses nageoires battaient convulsivement. Le soleil de midi s'éparpillait en rayons d'or dans les eaux glauques du bassin. Quelques spasmes, un dernier coup de queue, rageur, impuissant, dérisoire...

La truite cessa de vivre et le courant déporta, lentement, d'abord, puis de plus en plus rapidement, son corps difforme vers la plaine, quelques centaines de mètres plus bas.

La dernière truite était morte et bientôt, le pêcheur mourrait aussi.

Henri Lamoureux est écrivain et éthicien. Il est l'auteur des romans *L'Affrontement* et *Les meilleurs d'entre nous*.

Dans les archives du temps

par Dorothy Leigh Lizotte

Quelque part en Nénupharmonie, au mois de juillaoût 2345...

— *J'ai la tête ailleurs, je suis dans Saturne ce matin. Impossible de me concentrer.*

— *Installe-toi sur le fonctionnement automatique, le temps de permettre à tes pensées de mieux s'ordonner. Tu reprendras le travail raisonné plus tard.*

— *Je ne peux pas interrompre le décryptage! J'ai besoin de connaître la suite... Pourtant, les cassettes qui précèdent me laissent un arrière-goût de désolation qui ne me dit rien qui vaille.*

— *Ne sois pas si pessimiste! Ils étaient intelligents, paraît-il. Il doit bien y avoir une explication à leur désertion...*

— *Ou «disparition», peut-être?*

— *Allons donc! Ils ont sûrement trouvé une solution. On ne peut pas être aussi bêtement brisé-terre. Ecoute, puisque c'est la dernière cassette à décrypter, je veux bien terminer le travail avec toi. Après, on ira classer tout ça dans les archives du département de la continuité. Actionne le moteur!*

* * *

Cassette * 13 — LA TERRE — Nuklearium City, en l'an 2050...

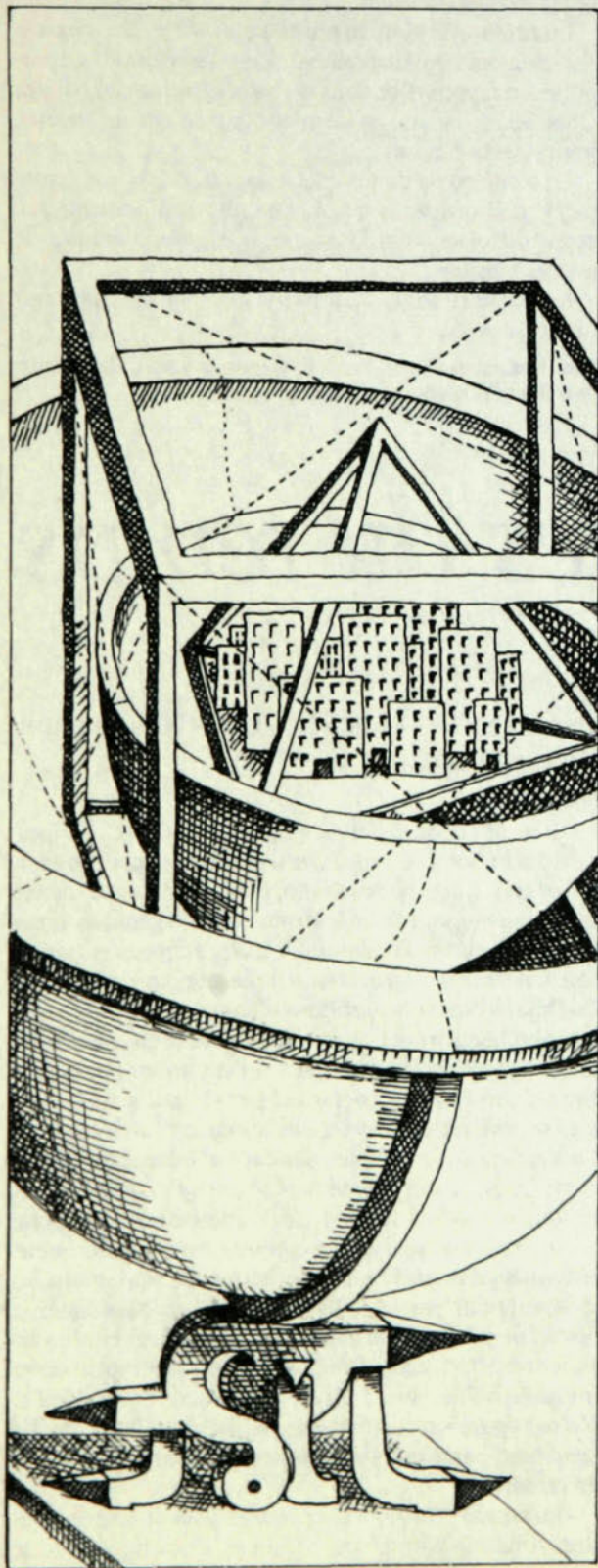
«Ils sont encore quelques dizaines à s'être dissipés hier. La milice a retrouvé des traces de poudre d'os sur le carrelage plombé de la ville. Nous sommes de moins en moins nombreux et le professeur Urgensson nous presse d'achever la compilation des données sur ordinateur, car la désagrégation risque de nous devancer.»

«Déjà, la semaine dernière, des sections entières de la bibliothèque n'ont pu être récupérées. On a beau dire, le progrès court vite mais il est toujours plus lent que ses conséquences néfastes. Les séquences irréversibles se pointent bien avant que le signal d'alerte ne soit déclenché. Par exemple, dès qu'on a compris que le papier appartenait irrémédiablement au monde du passé, une équipe fut immédiatement mise sur pied pour préserver les connaissances acquises et soigneusement enfermées dans des livres. On a fourni le maximum. Je le sais, je fais partie de l'équipe. Il reste quand même des tas de volumes qui nous ont échappé avant qu'on ait eu le temps de recueillir les données. Une moisissure, invisible à l'oeil nu, a effacé les caractères imprimés. Ne restait qu'un semblant de feuilles jaunâtres. Je dis semblant, parce que si on y touche, les pages s'effritent en poudre.»

«La poudre. Toujours la poudre. Tout tourne en poudre. À part le plombé de la ville et le plastique noir de

nos ordinateurs, il reste la poudre et nous. À chaque jour, un peu plus de poudre et un peu moins de nous».

«J'ai pourtant souvenir encore d'une autre vie, plus colorée, avant Nuklearium City. Avant le plomb. Des souvenirs par personnes interposées, bien sûr, mais qui font malgré tout partie de la mémoire collective. Ce



FOLIO ET GARETTI

sont mes grands-parents qui m'ont souvent raconté comment on vivait avant. Ils disaient qu'ils avaient grandi sur une terre. Ça me fait tout drôle d'y penser, moi qui n'ai connu que des laboratoires, des fioles et des éprouvettes. D'ailleurs, ma mère était une éprouvette. Ma grand-mère, elle, est née d'une vraie femme. Mon grand-père aussi... Tout le monde, autrefois, paraît-il... Enfanter n'était pas difficile. C'était même trop facile! Ma grand-mère est la cadette d'une famille de dix enfants, exploit plus que courant à son époque.»

«Enfants, mes grands-parents habitaient la ferme où l'on produisait soi-même ce que l'on mangeait. Le lait passait directement de la vache au bidon, puis au gobelet sur la table.»

«Comme ça manquait d'hygiène, n'est-ce pas, on a petit à petit inventé des conditions de vie plus salubres. On a peu à peu rogné des coins de terre pour construire des usines. Des usines de produits chimiques pour enrichir la terre, pour que sur moins d'espace poussent des légumes plus gros, puis pour fabriquer des additifs pour la nourriture des animaux, pour qu'ils deviennent plus gras plus tôt. Ah! on n'arrête pas le progrès! «C'est donc de valeur!», disait grand-père. Mon grand-père, lui, le progrès ça le laissait plutôt froid. Il ne comprenait pas qu'on veuille améliorer sa vie à tout prix, soigner de force ses maladies, lui rendre les choses plus faciles malgré lui: c'était un homme endurci à l'effort et qui comptait beaucoup sur la nature. La civilisation des loisirs, ça l'a toujours fait rire...»

«N'empêche... mon grand-père est mort, peu de temps après être venu s'installer en ville. Ce n'était pas Nuklearium City, mais qu'importe, il n'a quand même jamais pu s'adapter. Trop de bruit, trop de fumée, trop d'ennui, disait-il. Il s'est laissé dépérir dans son foyer pour aînés. Il ne s'était jamais vraiment consolé d'avoir dû vendre son coin de terre. On n'y peut rien! Aucun de ses enfants n'avait la vocation de fermier! De toute manière, c'était peut-être mieux comme ça, puisque peu de temps après, c'est le gouvernement qui l'avait rachetée la terre. Pas pour cultiver, non. Pour permettre aux avions de se poser ou de décoller. Le trafic aérien au-dessus de la terre familiale: décidément, on peut dire de mon grand-père qu'il aura tout vu!»

«Ma grand-mère, pour sa part, s'est mieux intégrée à la vie dans un centre d'accueil. Elle s'est réfugiée dans son passé, au cœur de ses vertes années, puis elle a choisi de ne voir que ce qu'elle voulait. On la disait confuse. Moi, je crois plutôt que c'était une forme de ruse... Assise dans son fauteuil, la tête couronnée d'une longue tresse blanche, elle représentait pour moi le symbole d'une ère révolue. Chaque fois que j'allais lui rendre visite, elle me parlait de choses que j'ignorais, comme si tout ça existait encore. «Le temps des sucres approche! M'est avis que ça coule à plein, vu que les jours sont doux puis les nuits froides!». Les sucres... pauvre grand-maman! Les pluies acides ont réglé la question depuis belle lurette et plus personne ne se sucre le bec.»

«C'est comme ses histoires de pique-niques, de parties de plaisir et de baignades sur le bord de la rivière. À chaque été, sa famille se réunissait. La fête durait trois jours. Les parents éloignés restaient à coucher. C'était pas comme le Jour de l'An, mais presque. Moi, des rivières, j'en ai vues quelques-unes, dans mon enfance. On les appelait des marais géants fangeux.

Mais personne de ma génération n'y a trempé un seul doigt de pied. On tenait tous trop à la vie! Depuis, les rivières sont enfouies sous une nappe de plomb. C'est partout la ville, à présent. Le progrès nous a tous rejoints et les quelques survivants se retrouvent tous ici, à Nuklearium City. On en a perdu plus d'un en cours de route, mais le professeur Urgensson dit que toute chose a un prix et que le génie, ça se paie! Mais d'après lui, nous ne sommes pas en péril. Y'a pas de quoi s'affoler... si l'on prend toutes les précautions. Il dit que l'humain est en mutation... Peut-être bien qu'il a raison. Et puisqu'on ne peut plus reculer, autant fermer les yeux et continuer d'avancer.»

«Noter. Enregistrer tout ce qu'on peut. Ça risque un jour de nous servir...»

«Mais ça me fait mal de me souvenir!»

«Je sais que j'ai eu de la chance. Je suis l'une des plus vieilles personnes qui restent. J'ai déjà largement dé-

passé la moyenne quant à mon espérance de vie... Et puis non! Surtout ne pas me mettre à pleurer. L'attendrissement peut nous être fatal. Urgensson l'a bien dit: «Ou vous risquez de faire rouiller votre masque... ou vous vous risquez à l'enlever pour vous essuyer les joues et alors...» C'est idiot, je le sais, mais je ne peux m'en empêcher...»

Nénupharmonie, juillaoût 2345

— *Tu crois vraiment que ça s'arrête là? Il n'y aurait pas d'autres cassettes?*

— *Les fouilles sont terminées, chaque centimètre carré de cette vieille terre a été scruté avec un équipement ultra perfectionné. Nous avons analysé tout ce qu'on a retrouvé. Tu peux fermer ton dossier. C'est une planète à présent décédée.*

— *À ton avis, certains humains auraient-ils pu s'en tirer, fuir ailleurs dans le cosmos? Je te le demande, parce qu'à moins d'en être assurés, ils refuseront le dossier, au département de la continuité...*

Dorothy Leigh-Lizotte fait partie d'un groupe de loisir littéraire. Certains de ses textes ont été publiés dans *L'Écriture* et dans *Vie Ouvrière*.

Tchernobyl mon amour

par Françoise Guénette

La première cheminée rouge et blanche explosa à 16h 40, en retard. La reporter, dans son imper saumoné, frissonnait en essayant d'extraire quelques phrases cohérentes au responsable des opérations. Derrière eux, 50,000 curieux fixaient toujours le ciel, bière à la main. «Quel show pourri!», soupira Martha Vallée en éteignant la télé.

Soudain découragée, elle parcourut du regard les dizaines de coupures de journaux empilées sur sa table de travail, croulant des rayonnages, éparpillés sur le sol. Elle cherchait le fil conducteur. À travers toutes ces pistes, la seule voie fructueuse.

Martha Vallée, 30 ans, célibataire, Montréalaise d'adoption, voulait depuis toujours être écrivaine. Le jour, elle travaillait pour un grand magazine familial américain, à traduire ou reviser des textes passionnants décrivant les affres d'un éleveur de porcs d'Oklahoma frappé simultanément par le cancer du côlon et la parole de Jésus, ou les bienfaits d'une thérapie de réconciliation familiale basée sur les jus de fruits. Le soir, les fins de semaine, elle cherchait l'idée, la brillante idée qui la propulserait au premier rang des génies contemporains du roman populaire, par-delà l'écueil d'une première tentative fatalement autobiographique.

Déterminée à ne pas livrer en pâture son propre vécu, mais à plutôt nourrir son talent du flot intarissable de l'actualité, elle avait d'abord lorgné du côté des faits divers, véritables bouillons de culture romanesque.

C'est ainsi que, trois ans auparavant, après des mois de fréquentation des journaux jaunes, elle avait écrit son premier roman. C'était l'histoire d'une jeune femme victime d'inceste à quatre ans, plus tard toxicomane et alcoolique, qui en arrivait à étrangler le fils conçu un soir d'orage, dans les environs de Cowansville, avec un motard dont elle n'avait retrouvé, au poste de la SQ et quelques mois déjà après l'accouchement, qu'une botte cloutée au fond d'un sac de couchage humide. De ce thème à la fois racinien et cruellement moderne, Martha avait cru extraire le suc le plus juteux en même temps que les accusations les plus implacables. Malheureusement, des 37 éditeurs pressentis, aucun n'avait compris la portée et la pertinence de *Mon enfer chez les Hells*.

D'abord désemparée, Martha Vallée en avait déduit que le malheur des filles-mères infanticides ne pouvant rallier une majorité, elle ferait aussi bien de se rabattre sur une préoccupation plus unanimement grave. Mais laquelle?

Le 26 avril 1986, la solution devait lui sauter aux yeux. Ce jour-là, dans une petite ville à des centaines de kilomètres au sud-ouest de Moscou, le réacteur numéro 4 d'une centrale nucléaire explosa — et aussitôt le monde occidental s'enflamma, s'affola, exigea plus d'information, chercha des coupables, s'inquiéta des retombées radioactives, filtra le lait de ses vaches,



comptabilisa les fausses couches de ses citoyennes, et remit timidement en question les mesures de sécurité rattachées à l'énergie nucléaire.

Martha Vallée avait senti que la conscience occidentale serait à jamais transformée par la tragédie de Tchernobyl. Car Tchernobyl servait de révélateur: le nucléaire n'était que l'avatar le plus spectaculaire de la folie humaine en train de gruger lentement la planète. Enterrée sous les déchets toxiques, enveloppée d'anhydrides sulfureux, mouillée de pluies acides, sa couche d'ozone s'effiloçant au contact des chlorophorocarbones, ses déserts avançant au galop, ses terres progressivement stérilisées par l'usage abusif des engrais, ses forêts devenant papier-journal, ses humains naissant difformes ou malades de pollution, la Terre se mourait.

Martha Vallée tenait là son grand thème; il lui suffisait d'inventer une histoire convaincante, des personnages profonds et attachants qui résisteraient individuellement à cet holocauste de la civilisation et de l'espoir.

Elle s'était donc remise à collectionner articles de journaux et documentation spécialisée. Et à chercher la bonne piste, le cas de malformation génétique le plus frappant, le scandale environnemental le plus terrifiant, le jugement de cour le plus injustement clément envers des pollueurs industriels, la multinationale pharmaceutique la plus cynique, la prise de position la plus courageuse d'un personnage public soudainement converti à la sauvegarde de l'environnement.

Ce dimanche brumeux d'avril, à dix jours du deuxième anniversaire de Tchernobyl, elle en était rendue là: à cette montagne hétérogène d'informations et de chiffres dévastateurs. Car pas un jour n'avait passé sans que les médias ne charrient jusqu'à elle quelque nouvelle et terrifiante révélation. D'une parution à l'autre, elle était dépassée par l'accumulation des preuves, la diversité des attaques, l'énormité du complot — elle en était arrivée à utiliser ce mot.

De plus en plus découragée, Martha Vallée balaya du regard les piles inégales. Se penchant, elle saisit quelques extraits de la moisson récente. «*L'habitabilité de la terre est menacée*», anticipait l'astrophysicien Hubert Reeves, tout en se refusant au pessimisme. «*L'Occident est en passe de devenir un enfer*» renchérisait le ministre Clifford Lincoln devant 300 scientifiques passionnés par les substances toxiques, avant d'annoncer l'accréditation par son gouvernement de 50 nouveaux laboratoires destinés à l'analyse des déchets industriels et domestiques. «*Empoisonnés*... par des résidus de l'Alcan, les bélugas du fleuve se mouraient de cancer. «*Un juge qualifie de négligence crasse l'inaction de Kemtec et l'amende imposée de presque ridicule*»: selon lui, cette filiale de Lavalin aurait dû payer plus de 2 000\$ pour avoir contaminé le Saint-Laurent d'overdoses de phénols toxiques... Et, encore une fois, «*Des millions meurent alors que le globe peut nourrir sa population*», s'indignaient à Halifax des spécialistes de l'alimentation, critiquant les méthodes modernes de culture: même

nos belles Prairies canadiennes, dans 100 ans, seraient stériles...

Martha Vallée releva la tête, pensive. Elle devait l'admettre: de plus en plus d'individus semblaient sincèrement préoccupés par la destruction progressive des espèces et de l'habitat. Mais ces hommes et ces femmes étaient-ils de taille à lutter contre les multinationales de l'alimentation, de l'industrie, de l'armement? Car tout cela, de la négation par Reagan des effets des pluies acides sur les érables canadiens jusqu'à la défense par McCain de la productivité de la chimio-agriculture, en passant par la publicité des sous-marins nucléaires Trafalgar, tout cela faisait partie du même mouvement suicidaire, Martha Vallée en était sûre.

Dehors, la ruelle gisait sous la bruine. Même l'été, ruisselant au soleil, c'était un décor sans harmonie ni verdure, une ruelle montréalaise assez classique, le côté pile d'un boulevard à face propre.

Martha Vallée devait admettre que sa «conscience environnementaliste» était née d'abord de son dégoût de la laideur, de sa rage impuissante à voir sa campagne natale défigurée par les lignes de l'Hydro, les coupes à blanc, les autoroutes dessinées à la hache, les bungalows en papier noir, de son impatience ensuite à voir la ville pousser anarchiquement, déployer ses tours chromées sur les ruines des vieilles églises, remplacer ses arbres par des parcomètres.

Plus tard seulement, elle avait fait des liens entre ceci et cela, entre ceux-ci, les développeurs de la Haute-Ville de Québec, et ceux-là, de la CIP locale, entre les agissements de Nestlé en Afrique et ceux l'usine d'armements Litton's à Toronto.

Mais Martha Vallée, pour avoir compris certaines choses n'était pas devenue pour autant militante écologique, sans doute trop absorbée par ses projets de gloi-

re littéraire. Il avait fallu Tchernobyl, ce 26 avril 1986, pour qu'elle découvre l'ampleur et la proximité du problème — en même temps que la trame de son prochain chef-d'oeuvre.

Le chef-d'oeuvre, pour l'instant, traînait la patte. Un peu étourdie, Martha Vallée considéra la pile d'entre-filets assemblés là, ce bûcher de malheurs. Pourrait-elle jamais, de cette masse de faits épars, isoler l'élément le plus prometteur d'émotion?

De dépit, elle fourragea du pied dans ce tas d'expulpe de bois, de plus en plus violemment, expédiant dans tous les coins les petits papiers jaunés. Quand soudain son regard un peu fou accrocha du coin un titre mineur, mince, quasi mesquin, dentelé du haut: «Des personnes âgées sont rentrées clandestinement chez elles, à Tchernobyl».

Interdite, l'entrefilet à la main, Martha Vallée fixait le mot «Tchernobyl». Le responsable de la police de la région de Kiev avouait qu'une centaine de vieillards, expulsés du périmètre en 1986 parmi quelque 135 000 personnes, avaient déjoué les consignes, les patrouilles et la contamination pour retrouver leurs maisons et leur passé.

Martha Vallée sentit qu'elle tenait enfin son best-seller. Lui s'appellerait Igor et elle, Ivana. Leur fille unique, Natalia, une championne de gymnastique exilée en Amérique après les Jeux olympiques de 1976, et recyclée en ingénierie génétique, essaierait de les convaincre par lettre de quitter la ville infestée. Eux refuseraient, en invoquant la valeur exemplaire de leur geste et leur foi inébranlable en l'avenir de l'humanité.

Et, bien sûr, le roman s'intitulerait *Tchernobyl mon amour*.

Ex-rédactrice en chef de *La Vie en rose*, Françoise Guénette est journaliste.

L'espèce menacée

par ANDRÉ BEAUCHAMP

— Je maintiens ma décision. Il faut construire cette autoroute.

— Et nous, monsieur le maire, nous maintenons notre opposition totale. Passer une autoroute au milieu de ce quartier, c'est détruire la vie des gens qui y demeurent. C'était la troisième réunion du Conseil qu'il présidait sur cette question. Malgré leur nombre restreint, les membres de l'opposition menaient un combat acharné, faisant valoir tous les arguments. À les entendre, ce quartier-là était maintenant peuplé de héros, alors que six mois auparavant on ne cessait d'y dénoncer la délinquance, la violence, les problèmes sociaux.

— Vous allez détruire le tissu humain de ce milieu-là.
— Tissu humain, vous dites? Quinze pour-cent de dé-

ménagement par année, taux de divorce élevé, mères célibataires, tout est désorganisé.

— Mais ce milieu a des traditions, des valeurs, une histoire.

— Bien sûr. Comme les gens de toute la ville. On ne les envoie pas en Sibérie. Ils se relogeront dans les quartiers avoisinants.

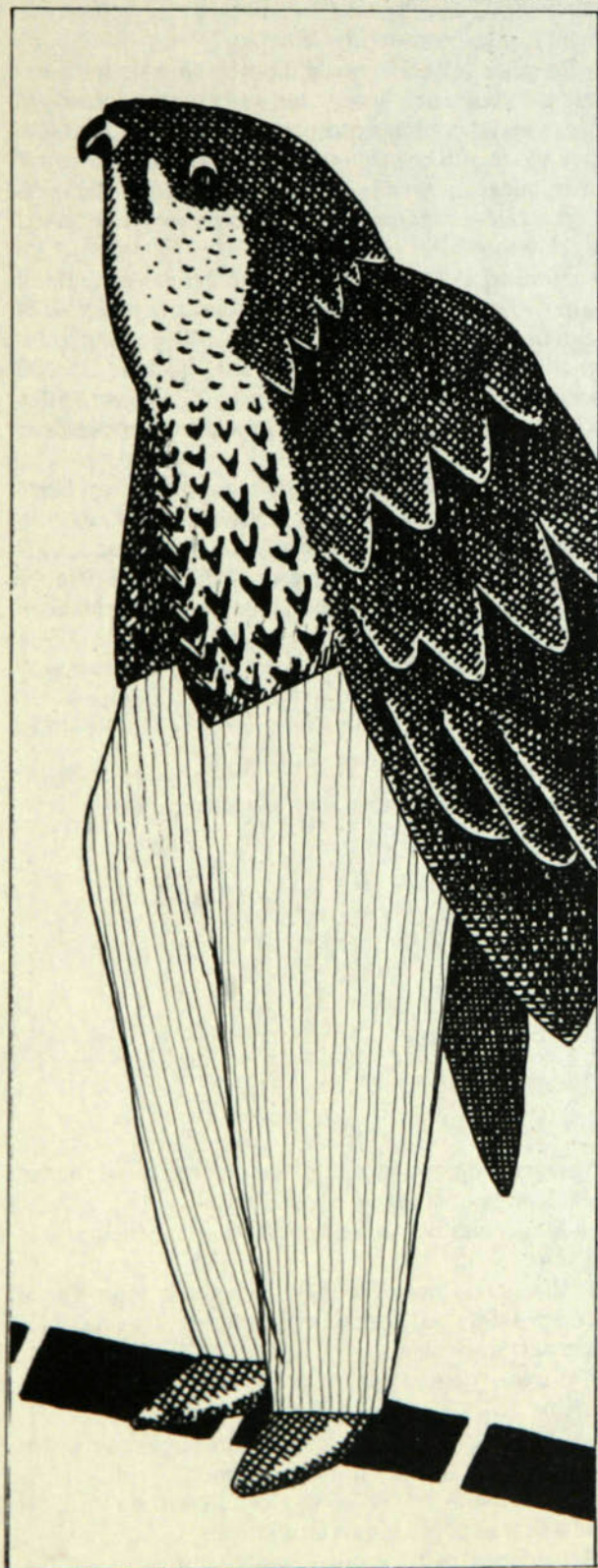
— Voyons donc, vous traitez les gens comme des numéros.

— Vous charriez. Moi, je suis déménagé 12 fois dans ma vie. Je ne suis pas mort pour autant.

— Vous, vous étiez déjà de la bourgeoisie. Mais ces gens-là sont plus dépourvus que vous.

Monsieur le maire ne put s'empêcher d'avoir une dis-

traction. «Ils me font chier avec leur mystique marxiste, populiste, esthétique, avec leurs nouvelles théories d'urbanistes». Et maintenant on l'accusait d'être un bourgeois cultivé et aisé! Il revit en esprit quelques scènes pénibles de son enfance. Mais il n'allait pas leur dire ses luttes et ses combats. Ils en tireraient profit contre lui. La politique est un monde débile. Le débat se



poursuivait.

— Avez-vous pensé au patrimoine architectural que vous détruisez?

— Ce sont des taudis. L'an passé, vous les dénonciez à tour de bras. Maintenant, vous les exaltez?

— Mettez sur pied des programmes de rénovation et nous vous appuierons.

— Réparer du vieux, ça coûte deux fois plus cher. Pour rénover, il vaut mieux faire table rase.

— C'est du gaspillage. Vos idées sont dépassées. Il faut recycler plutôt que détruire.

Ils vont maintenant me servir l'argument écologique, le passage à la société de conservation, l'économie de l'énergie et tout le pataclan. Son raisonnement à lui était simple. Les gens aiment mieux vivre en banlieue. Mais ils viennent en ville, pour travailler d'abord et pour avoir le contact avec la grande ville.

Et pour cela, il faut des routes. Ne pas faire de routes, c'est pousser les villes de banlieue à développer leur zone industrielle au détriment de sa ville.

— J'ai entendu tous vos arguments. J'ai répondu sur chaque point, deux fois plutôt qu'une. Mais vous en faites de la démagogie. Vous n'avez pas informé la population, vous avez déformé tous les faits. Et naturellement, les journalistes vous donnent toute l'audience possible. Mais c'est moi que la population a élu pour gérer notre ville. Et je la gèrerai pour son plus grand bien. J'appelle le vote.

Demain, on l'accuserait de tyrannie, de manoeuvre antidémocratique. Mais c'était assez. Il regarda ses conseillers un par un, pour être bien sûr qu'ils ne craqueraient pas sous la pression.

Le vote fut pris. Et le projet passa.

Il serra furtivement les mains de ses supporteurs et rentra vite à la maison, épuisé, honteux de passer pour un monstre alors qu'il avait l'impression de ne faire que son devoir.

— Papa, tu veux signer ma pétition?

Sébastien, dix ans, le regardait avec ses grands yeux.

— Tu serais mieux d'être au lit.

— Je t'attendais. Je veux que tu signes ma pétition.

— Elle porte sur quoi?

— C'est pour protéger le faucon pèlerin. Il est en voie de disparition et nous demandons au Gouvernement de le classer parmi les espèces menacées.

— Bien sûr, donne ta pétition que je la signe. C'est bien, ça de t'intéresser à l'environnement.

À la réunion suivante du conseil municipal, le maire proposa que la municipalité adresse une résolution au Gouvernement pour déclarer le faucon pèlerin espèce menacée.

— Vous protégez le faucon, mais ça ne vous fait rien de chasser les pauvres gens de leur habitat pour construire une autoroute.

— Je vous en prie, monsieur le conseiller, cessez vos critiques partisans. Par cette résolution, notre ville sera à l'avant-garde pour la protection de l'environnement!

André Beauchamp est directeur des éditions Bellarmin



Vive les vacances!!!

par MTSE*

Êtes-vous de ces parents qui s'arrachent les cheveux à l'approche des vacances scolaires? Ou, au contraire, de ceux pour qui les vacances signifient enfin la paix!?

Je fais partie de la deuxième catégorie: pour moi les vacances scolaires sont une vraie libération. Deux mois sans l'angoisse d'un appel du directeur... m'annonçant que mon enfant est suspendu...

Si votre enfant n'est pas trop compliqué, vous n'avez sûrement pas la chance, comme moi, d'entrer en contact avec les profs et la direction d'école si régulièrement!!! Quand votre enfant haït l'école, c'est l'angoisse... et pour dix longs mois. Mais en jasant avec ces pédagogues chargés de leur inculquer des connaissances et des principes, on comprend mieux certaines réactions des enfants.

Par exemple, l'autre jour mon fils a de-

mandé des photocopies de la déclaration d'impôt de son père dans le but de prouver que notre famille ne vivait pas des prestations d'aide sociale. Tout cela parce qu'un prof se plaisait à dire que tous les enfants du secteur Pointe St-Charles seraient de futurs robeux, des «BES».

Quelle pédagogie, quelle psychologie! C'est édifiant, surtout dans une école du sud-ouest de Montréal fréquentée par plusieurs enfants dont les parents vivent de l'aide sociale. Et nous qui nous mordons à la maison à prêcher contre toutes formes de discrimination!!! Ensuite, j'entends un prof dire: «Mais votre enfant c'est de la graine de violence!» En moi-même je me suis dit «et je suis certaine que tu as le pouce vert, elle va pousser la violence...»

Non, c'est pas drôle d'avoir des adolescents difficiles... mais ceux-là trouvent

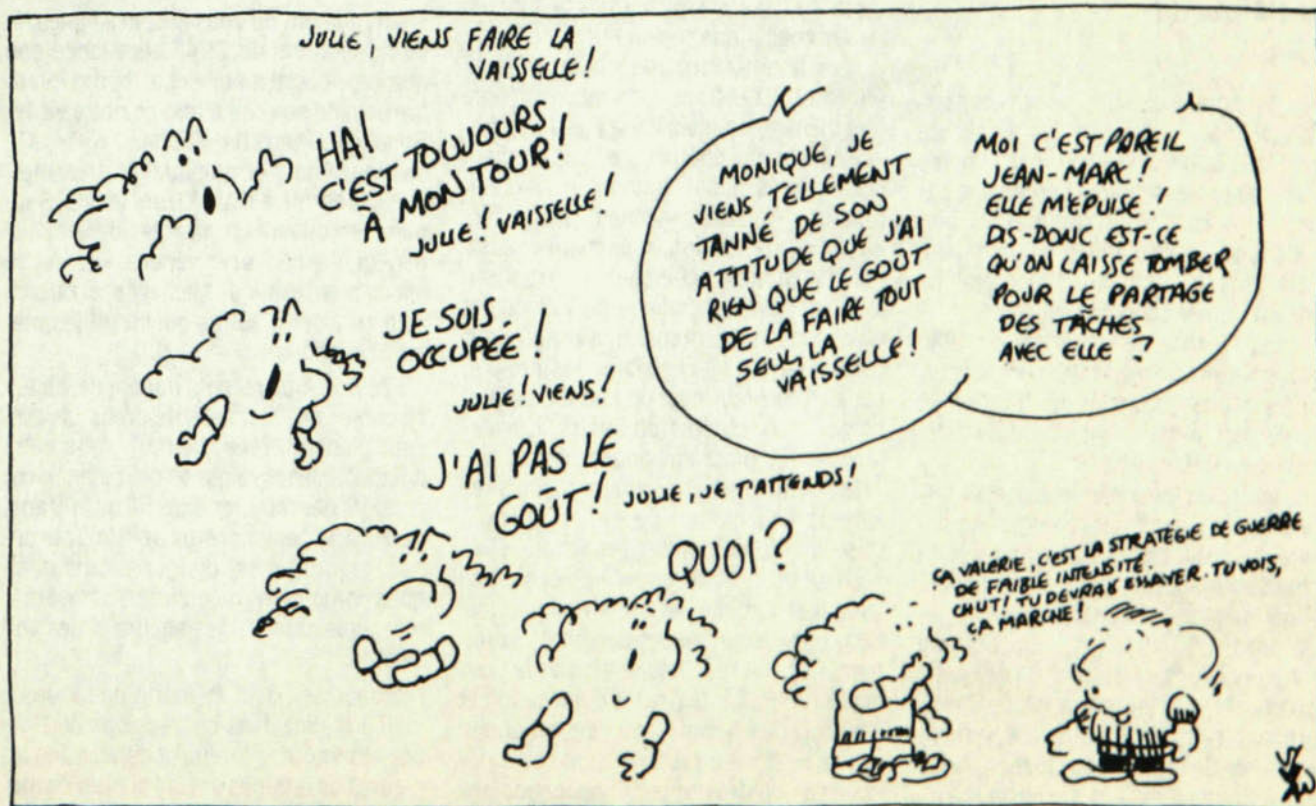
des moyens d'alléger la vie quotidienne de l'école... en se faisant suspendre régulièrement!!! Par chez-nous, pour une impolitesse ou une insolence, les enfants sont suspendus pour des périodes pouvant aller jusqu'à une semaine. Mais tout ça sans aucun travail à remettre... sans études... un vrai congé quoi! Quelle aubaine! Pas si fous les enfants... un tel congé ça se planifie trois ou quatre fois par année!!!

Vive les vacances... heureusement que la majorité des enseignants n'ont pas cette attitude mais... un ou deux profs par année dans cette catégorie... c'est ce que je connais depuis huit ans!!!

Oui j'ai bien hâte aux vacances, j'ai tellement hâte d'entendre sonner le téléphone et de ne pas avoir peur que ce soit le directeur... ▲

* Maladie transmise par le stress de l'école

LE MONDE VU D'EN BAS



Femmes de coeur, usines à projets

par Martine D'Amours

Les 80 centres de femmes rejoignent entre 150,000 et 200,000 Québécoises chaque année. Ils apportent des réponses novatrices et collectives à des problèmes de solitude, de dépression, de violence conjugale et, de ce fait, réclament un financement adéquat de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux. Mais beaucoup plus que des ressources sociales alternatives, les centres de femmes sont aussi de véritables usines à projets, où des femmes agissent, bâtissent, influencent leur communauté.

Pas d'étiquette

Comme tous les jours, les marmots s'affairent, côté salle de jeux. Dans la pièce voisine, leurs mères planifient studieusement la prochaine parution du journal. Nous sommes au Centre d'éducation et d'action des femmes, le CEAF, rue Ste-Catherine à Montréal. Le CEAF est l'un des plus anciens centres de femmes, 15 ans déjà! mais depuis 1980 surtout, l'exemple a été repris un peu partout au Québec. Aujourd'hui, 60 des 80 centres de femmes sont situés à l'extérieur des grandes villes.

Un centre de femmes n'est pas un service d'hébergement pour femmes en difficulté. Il ressemblerait plutôt à une sorte de maison d'accueil, polyvalente, adaptée aux besoins des femmes qui la fréquentent. «En entrant ici, une femme n'est pas obligée de se demander quelle étiquette elle a, résume Françoise David, coordonnatrice de l'R (le regroupement) des centres de femmes du Québec. Nous voulons continuer d'être la ressource al-

ternative générale qui s'adresse à toutes les femmes d'une région.»

«Les femmes qui fréquentent le CEAF ont entre 20 et 60 ans. Ce sont en majorité des ménagères mais il y a aussi des travailleuses, des chômeuses, des étudiantes, explique Linda Gagnon, l'une des animatrices. Certaines viennent pour suivre un atelier: relaxation, ménopause, auto-défense; d'autres cherchent une réponse à un problème spécifique de violence et elles sont alors intégrées à un groupe; d'autres enfin veulent faire des projets, par exemple fabriquer un journal, ou participer aux activités de loisirs. L'isolement est un problème pour plusieurs.»

Les activités sont variées: depuis les «lundis des dames de coeur» jusqu'à l'atelier de dépannage-maison. Elles s'adaptent à la conjoncture: échanges avec les candidat-e-s en période d'élection, ou vidéo et discussion sur l'avortement suite au récent jugement de la Cour suprême. Enfin, le Centre d'éducation et d'action des femmes ne veut en aucun cas se limiter à un rôle de «boîte à cours» et essaie de développer l'implication des

usagères, notamment au conseil d'administration où elles occupent sept des treize sièges.

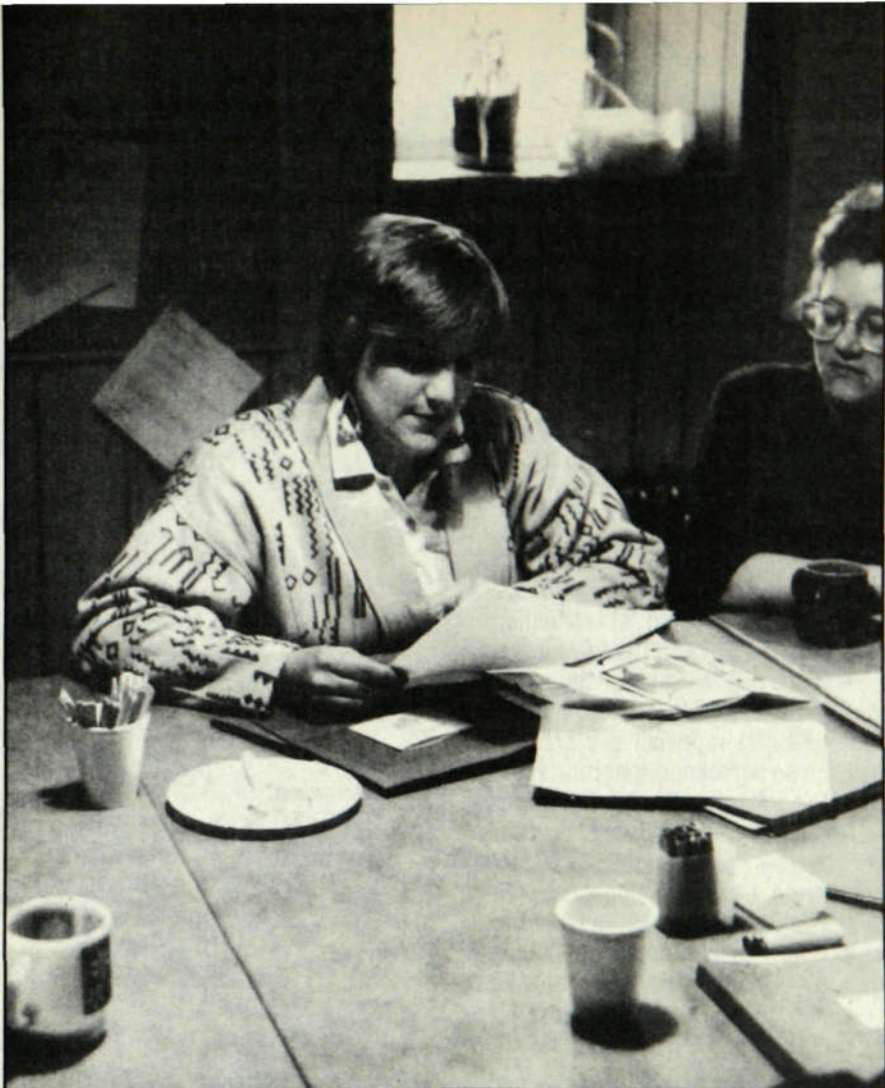
Usines à projets

Le CEAF veut casser l'image d'un centre «pour femmes à problèmes»: «nous voulons dire que nous sommes là aussi pour que des femmes démarrent des projets, fassent des choses avec d'autres» précise Linda Gagnon.

Au moment où vous lirez ces lignes, le comité journal du CEAF aura lancé son numéro spécial d'été, sur le thème «prendre soin de soi». Le matin de notre visite, Roselyne, Pierrette, Michèle, Kylie, Micheline, Alicia et quelques autres mettaient la dernière main à leurs textes. Souvent émouvants, parfois drôles, ils parlent d'expériences vécues: «Écrire, ça fait du bien, explique Micheline, et puis ça peut en aider d'autres qui vivent les mêmes situations».

Les numéros récents traitent de violence conjugale, d'amour, de droits. Ils laissent place au rêve, comme dans cette création collective qui se plaît à imaginer la réalité des femmes dans 50 ou 100 ans! Publié à 500 exemplaires trois fois par année, le journal est distribué dans quelques commerces du quartier, à travers le réseau des amies, des soeurs et des voisines.

Françoise David revient d'une tournée qui l'a menée dans cinq régions du Québec et partout, elle a pu constater que les centres de femmes ont fait le plein de pro-



Le comité-journal du CEAF, à l'étape de la relecture des textes.

MARTINE D'AMOURS

jets. Celui de Victoriaville prépare un radio-roman sur le thème de la santé mentale: chaque semaine, la radio locale présentera une demi-heure de cette fiction, suivie d'une heure de ligne ouverte. À Lachute et à Baie-Comeau, le Centre de femmes a initié un programme de retour au travail. Le Centre de Rimouski travaille à l'implantation d'un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. La seule bibliothèque publique de St-Georges de Beauce est celle ouverte par le Centre de femmes, pour qui c'est d'ailleurs une porte d'entrée: d'abord gênées de se présenter dans un centre, les femmes commencent par emprunter un livre, puis s'assoient pour prendre un café...

Certains possèdent des centres de documentation très fréquentés; plusieurs sont aussi responsables de la mise sur pied de la maison d'hébergement pour femmes violentées de leur région. D'autres, comme le Centre des femmes des Cantons, de Cowansville, ont produit livre, enquête, pièce de théâtre et vidéo.

Partout, mais surtout à l'extérieur de Montréal, la coordonnatrice de l'R des

centres de femmes a pu constater le rôle politique important joué par les centres. «En régions, il n'y a pas un seul projet gouvernemental, pas une seule initiative locale de laquelle le centre de femmes ne soit informé, pas une seule table de concertation à laquelle il ne soit invité. Les centres sont perçus comme des interlocuteurs crédibles, comme des pôles de référence sur n'importe quelle question touchant les femmes.»

Se faire voir... et se faire financer

La situation des centres de femmes est critique. Avec une moitié d'entre eux qui se débrouillent avec 25,000\$ par année, et l'autre moitié avec moins encore, Françoise David n'hésite pas à parler de «parents pauvres» des ressources communautaires.

Selon les travailleuses et les bénévoles, la situation est devenue intenable: il manque d'argent; la menace de fermeture plane sur certains centres; de précieuses énergies sont dispersées dans les multiples paperasses des divers bailleurs de fonds ainsi que dans l'organisation d'ac-

tivités d'auto-financement; on passe régulièrement du statut de salariée à celui de prestataire d'assurance-chômage; le roulement de personnel est une plaie commune à la quasi-totalité des centres.

Sa situation de quasi-doyen des centres de femmes permet au CEAF de bénéficier de sources de subventions que la majorité des autres n'ont pas. Cependant, Linda Gagnon est bien consciente que la stabilité de l'équipe des permanentes (la même depuis six ans) dépend d'une certaine stabilité dans les conditions de travail. «Sinon, c'est le cercle vicieux: les centres initient de nouvelles personnes, qui au début ne sont pas en mesure d'aller chercher de nouvelles sources de financement; l'instabilité financière n'a rien pour encourager le personnel expérimenté à demeurer, et on recommence.»

Depuis janvier, sous le thème «Des femmes de coeur refont le monde», les centres de femmes ont entrepris une campagne de visibilité à travers le Québec. Objectifs: se faire connaître de la population et recueillir 50,000 signatures d'appui dans la demande de politique de financement adressée à Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux. Plus précisément, la politique réclamée se chiffrait à \$4 millions par année, soit \$50,000 par centre.

À la fin d'avril, au terme d'une tournée provinciale, le Regroupement des centres de femmes a rencontré la ministre. Il a même réajusté ses exigences à la baisse: tenant compte du fait qu'une politique de financement devrait régler le problème dès l'an prochain, le Regroupement demande \$10,000 pour les centres nouvellement financés et \$20,000 pour ceux qui ont déjà reçu une subvention.

Au moment où vous lirez ces lignes, la ministre aura donné sa réponse. «Si elle acquiesce à la demande du Regroupement, précise Françoise David, les 150,000 usagères des centres pourront croire qu'elles ont vraiment droit à des services. Dans le cas contraire, 150,000 usagères déçues se sentiront laissées pour compte par un Gouvernement qui avait beaucoup promis aux femmes.»

On le devine, la prochaine carte jouée par les «femmes de coeur» sera politique. «La carte électorale, c'est la seule que nous ayons. Notre seule force, c'est le nombre de femmes que nous rejoignons.» ▲

La Déclaration universelle des droits de l'homme: Un placement à long terme

par Jean Hénaire

L'année 1988 marque le quarantième anniversaire de la **Déclaration universelle des droits de l'homme**, adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies le 10 décembre 1948. Ce guide des droits fondamentaux, comme on pourrait convenir de la nommer, possède d'abord et avant tout une valeur morale. Il faudra en effet attendre la proclamation de la **Charte internationale des droits de l'homme** (1976) pour que la Déclaration initiale soit complétée par les Pactes et Protocole¹ qui lui donnent une valeur juridique, obligeant les Etats signataires à s'y conformer.

Symbole sacré

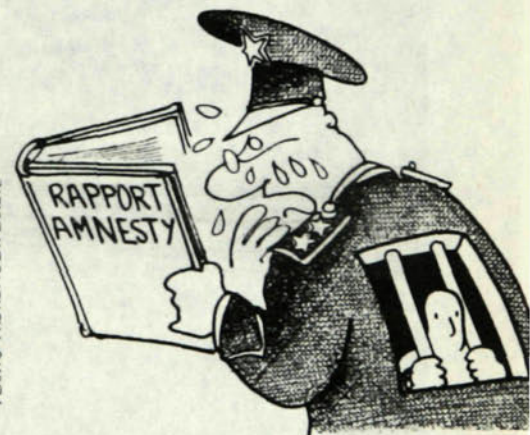
Pourquoi alors tant insister sur la **Déclaration universelle des droits de l'homme** si ce sont les dispositions conventionnelles qui imposent des obligations juridiques aux Etats ratificateurs? C'est que la **Déclaration** fait en quelque sorte figure de symbole sacré, de fil conducteur universel pour la compréhension et la solidarité internationales.

Rappelons que cet énoncé de droits fondamentaux fut écrit sur les cendres encore chaudes de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, qui laissa derrière elle l'effreux souvenir de l'Holocauste et le drame de la première guerre nucléaire. Pour la première fois de son histoire, l'être humain venait de dépasser les frontières du «raisonnable». La Déclaration devint donc une exhortation, un appel pathétique d'une communauté internationale ébranlée pour la reconstruction d'un monde écorché et sur la voie de l'auto-destruction.

Espoirs et désespoirs

Quarante années se sont donc écoulées depuis la proclamation de la Déclaration et un simple regard sur la situation internationale d'aujourd'hui ne montre pas à première vue de signes encourageants. Récemment, le Secrétaire général des Nations-Unies rappelait que près de 20 millions de personnes sont mortes, victimes de conflits armés, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et en particulier des civils; qu'une vingtaine de conflits actuellement en cours opposent près de quarante Etats. Dans son rapport annuel (1986), Amnesty Internationale rappelait que des milliers de personnes sont emprisonnées en raison de leurs convictions. Plusieurs d'entre elles sont détenues sans inculpation ni jugement. La torture et les assassinats sont très répandus. Des organismes de développement sonnent depuis longtemps l'alarme concernant l'extrême état de pauvreté de populations entières du Tiers-Monde. L'incourtournable souveraineté des Etats empêche souvent des interventions internationales d'appui contre les exactions commises sur un territoire national.

Des signes d'espoir? Oui. Par exemple, la lente mais certaine construction d'une opinion internationale favorable au rapprochement et à la compréhension grâce au travail incessant de militants et de militantes d'organisations non-gouvernementales, qui ne cessent d'oeuvrer en faveur de la paix, du désarmement et du développement. Du mouvement d'opposition à la guerre du Vietnam à celui, actuel, en faveur des droits, de la paix, de l'environnement sain et de la solidarité, on observe l'affirmation d'un large courant de pensée articulé, non-sectaire, axé sur l'urgence d'agir et qui fait de plus en plus efficacement pression sur les gouvernements. Et, chose intéressante à noter, ces groupes et organisations se servent très souvent de la **Déclaration universelle des droits de l'homme** com-



me cadre de référence.

Autre signe encourageant: cet instrument international est utilisé dans de nombreux pays comme matière scolaire et ce, dès le primaire. Au Québec, des progrès significatifs ont été accomplis dans le domaine de l'éducation aux droits et la **Déclaration** figure au nombre des outils à bien connaître dans des programmes scolaires. Le développement de la mémoire historique des jeunes par la connaissance et la compréhension de la situation internationale est sans doute un des meilleurs moyens de lutte contre la répression sous toutes ses formes.

1. **Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques** et le **Protocole facultatif** se rapportant à ce dernier Pacte obligent les pays qui les ratifient à reconnaître et à protéger les droits divers qu'ils contiennent, cependant que les dispositions facultatives établissent les procédures par lesquelles les particuliers comme les Etats qui allèguent des violations des droits peuvent porter plainte. ▲

Jean Hénaire est coordonnateur du dossier de l'éducation à la paix et aux droits humains, à l'emploi du ministère de l'Éducation du Québec. Il est spécialiste de l'éducation internationale et consultant auprès de la Commission canadienne pour l'UNESCO.



par Jean Forest

Dans le tollé contre Paradis

— «Un exercice politique cynique».

— «Nous considérons que le projet de réforme avec toutes les coupures qu'il prévoit dans les besoins ordinaires et la suppression des besoins spéciaux accentuerait d'une façon dramatique la pauvreté».

— «En tant que médecins, nous voulons prendre position contre le projet de réforme de l'aide sociale du ministre Paradis. C'est une question de bon sens, de justice et de santé publique».

— «En réalité, M. Paradis invente pour les travailleurs au salaire minimum et les assistés sociaux une catégorie sociale bien à part: ceux qui vivent au seuil de la misère».

— «Nous sommes en mesure de nous poser de sérieuses questions sur la validité de cette réforme et sur «qui va payer en bout de ligne»».

Des phrases parlantes tirées de deux journaux communautaires, **La Gazette Populaire** de Trois-Rivières et **Le Vanierois** de Ville de Vanier, et qui montrent clairement que partout au Québec le message du gouvernement Bourassa a été décodé et que la population est capable de se mobiliser contre un projet politique inacceptable.

Les médias du Québec, communautaires ou pas, ont fait écho aux nombreuses oppositions à la réforme Paradis, notamment au moment de la Commission parlementaire. Ici toutefois, à Trois-Rivières comme à Vanier, la prise de parole est di-

recte, les témoins sont connus, l'analyse est en lien concret avec le contexte social et les statistiques locales.

Voilà qui donne de la force au «message médiatique», lequel est fait selon les règles journalistiques puisque l'on retrouve dans le même numéro de **La Gazette populaire** une entrevue avec le député libéral de Trois-Rivières et adjoint du ministre Paradis, M. Paul Philibert. Ce dernier y déclare notamment: «...que cette réforme vise à redonner le goût au travail, ... que les ministres sont en consultation pour étudier les possibilités d'établir une politique de création d'emplois, ... que le gouvernement n'a pas à payer pour la liberté des jeunes au niveau de leur choix professionnel».

80 emplois: la rançon du conflit au journal Le Droit

par Jacques Lefebvre

Le journal **Le Droit** d'Ottawa, seul quotidien francophone desservant depuis 75 ans les deux rives de l'Ontario, vient de vivre le plus long conflit de son histoire. Onze semaines de grève qui ont coûté environ 80 emplois aux travailleurs et travailleuses à la reprise de la publication le 11 mai.

Le 20 février, les quelque 200 employés syndiqués des ateliers et des bureaux affiliés à la FTQ déclenchèrent un arrêt de travail, faute d'une entente avec l'employeur pour le renouvellement de leur contrat de tra-

vail, échu depuis plus d'un an.

Les journalistes et employés de soutien, une soixantaine de syndiqués affiliés à la CSN, de même que les publicistes et les camionneurs, sont aussitôt mis en disponibilité. Les employés de la salle de nouvelles avaient déjà accepté un contrat comportant de nets reculs sur leurs conditions de travail, devant les problèmes financiers invoqués par la compagnie.

Non seulement l'employeur propose-t-il aux employés d'ateliers et de bureaux des conditions inférieures à celles déjà concédées par les journalistes et employés de soutien, mais il a fallu le forcer par recours juridique à signer la convention de ces derniers puisqu'il s'y refusait après le déclenchement du conflit.

Le 4 mai, les employés des ateliers et des bureaux acceptent finalement une entente moyennant une augmentation de salaire équivalente à 1% et quelques centimes sur trois ans, alors que les journalistes et employés de soutien avaient obtenu 1% en trois ans, sans oublier les concessions au niveau des avantages sociaux.

Les propriétaires du quotidien **Le Droit** ne sont plus les Oblats de Marie Immaculée, ni Jacques Francoeur du **Soleil**, mais bien Conrad Black du groupe Hollinger, financier qui s'est montré sans scrupule devant le mouvement ouvrier.

Reste l'argument financier, les nouveaux propriétaires et l'éditeur Gilbert Lacasse l'ont clairement énoncé: **Le Droit** qui avait un déficit accumulé de 4,5 millions de dollars depuis quel-

ques années ne pouvait plus continuer ainsi et devait s'engager sur la voie de la rentabilité.

Le 5 octobre 1987, l'entreprise avait lancé un audacieux plan de relance pour remettre la barque à flot et il semblait bien qu'elle allait réussir. Le conflit est venu toutefois arrêter cet élan et des questions se posent devant un employeur qui admet ne pas avoir cherché à éviter cet affrontement à tout prix. Il en a profité pour changer le format du journal (traditionnel à tabloïd) et pour équilibrer son budget en coupant 80 emplois au niveau du personnel. Cette coupure s'est faite soit par le rachat des droits d'ancienneté de certains employés soit par des mises à pied. Un conflit qui a coûté plus cher aux travailleurs-travailleuses qu'à l'employeur qui fera maintenant du fric comme il l'entendait.

L'employeur prétend revenir sur le marché avec un quotidien tabloïd de qualité qui ne ressemblera pas au **Journal de Montréal**. Un journal de ce format implique tout de même une diminution de 30% du contenu rédactionnel, donc 30% d'information en moins. De plus, à la suite de ce conflit, la salle des nouvelles se retrouve amputée du tiers de ses journalistes.

Il leur faudra donc travailler plus fort pour rebâtir un climat de travail sain et offrir un produit d'une qualité acceptable.

Jean Forest travaille au secteur «communication» du Centre St-Pierre

Jacques Lefebvre est journaliste au journal **Le Droit**



Musique ouvrière, musique méprisée: le western

par Luce BÉDARD

**«Maudit que chu tannée
d'en arracher
J'avais semé pour
économiser
Car aujourd'hui avec
la vie augmentée
Il faut gratter si
on veut pas crever.»**

(Marie Lord, «Maudit chu tannée»)

Dirait-on de la musique western qu'elle est très écoutée au Québec? Oui, surtout si on regarde du côté des milieux populaires et à l'extérieur des grandes villes. Selon M. Bertrand Drouin, de la compagnie de disques western «Amical»¹, les seuls clubs qui fonctionnent à Montréal sont les clubs western. Musique méprisée parce que musique d'origine ouvrière, le western porte pourtant des messages qu'on gagnerait à écouter.

Une musique qui colle à la peau

Contrairement au cliché largement répandu, la musique western ne se limite pas au cow-boy sur la montagne ou à la chanson - d'amour - qui - rime - avec - toujours. Elle raconte aussi l'isolement des personnes âgées:

**«C'est vrai qu'elle est seule
dans la vie
C'est vrai qu'elle n'a plus son mari
Tous ses enfants demeurent au loin
Aucun télégramme et personne ne vient
Malgré tout ça, elle ne dit rien
Mais je sais qu'elle s'ennuie des siens.»**
(Régis Gagné, «La vieille dame»)

Parfois, elle dénonce la vie chère et l'injustice, comme le fait Marie Lord dans sa chanson: «Maudit chu tannée»



Un party western, tenu à Ste-Flore l'été dernier.

**«En parlant d'la société
Y'en a qui sont pas barrés
Quand on peut pas les payer
Alors y viennent toute chercher.»**

Céline Caron, Suzanne Bournival, Réjeanne Gélinas et Jeannette Boisvert, âgées respectivement de 33, 41, 48 et 73 ans, sont des amatrices de western. Elle aiment cette musique pure, simple et très près de leur réalité, une musique qui leur colle à la peau.

Pour elle, le western exprime également une part de rêve, de nostalgie. «La chanson «Mon village» de Marie King, me fait penser à mon village, à ma place à moi, raconte Céline Caron.» Pour Suzanne Bournival, cette même chanson rappelle le temps où elle se rendait à la messe à pied lorsqu'elle était petite. «La chanson «Près du chalet sur la montagne» me ramène toujours au temps où on allait cueillir des bleuets dans la montagne» renchérit grand-maman Boisvert.

Une musique qui rassemble

L'été dernier, Suzanne Bournival cherchait une idée originale pour un party familial. Un party western! À Ste-Flore dans le comté de Grand-Mère, une trentaine de personnes ont vécu «western» durant une journée entière.

«Ma principale idée était de vivre western toute la journée comme dans le temps. Il y a eu de la musique western du matin jusqu'au soir, un repas sur feu de bois, la carriole et les chevaux, la toilette extérieure, des chansons autour du feu et l'habillement particulier de chacun. Tout le monde y a mis du sien. Il n'y a pas eu de classes sociales cette journée-là. Nous étions tous des gens égaux et vrais. Pas de Crystel!», une allusion à la vedette de l'émission *Dynastie*.

Yves Alix, musicien et travailleur culturel, souligne que l'aspect communautaire dans la musique western est un élément essentiel. «C'est une musique qui joue de

façon naturelle un rôle de rassembleur. Elle fait vivre le plaisir de danser et d'être ensemble.»

Coup d'œil sur l'histoire

Les origines du western québécois, poursuit Yves Alix, remontent au début des années 1920-30. Ses premières créations ont surtout été des versions françaises du country américain. Le western deviendra un phénomène de masse dans les années 1940, avec le soldat Lebrun, suivi de Paul Brunelle, Willie Lamothe, Marcel Martel etc...

Au niveau du marché de la musique, l'appellation western en est venue à englober également la musique traditionnelle québécoise, les chansons à répondre et même des chansons comme celles de Mme Bolduc, qui est devenue «western» malgré elle, après sa mort...

D'origine américaine mais adapté, au fil des ans, à la réalité québécoise, le western est aujourd'hui beaucoup écouté en milieu ouvrier. Comme le rapporte de nouveau M. Bertrand Drouin: «Le western c'est un genre de musique qui s'adresse à l'ouvrier, au monde ordinaire, des gens qui après leur semaine de travail, vont vouloir s'amuser, rire et se détendre. C'est des gens qui sont sincères, qui aiment embarquer dans les chansons, des chansons simples dans lesquelles ils se reconnaissent.»¹

Une musique dominée, donc méprisée

Malheureusement, la musique western est radicalement confrontée à des préjugés. «Le mépris du western se nourrit du mépris social», reprend Yves Alix, qui s'explique: «souvent quand on a fait du cégep ou de l'université, on regarde ça de très haut. De la même façon qu'il y a hiérarchie des revenus, il existe une hiérarchie dans la musique. Dans l'histoire, les élites québécoises ont rejeté le western sous prétexte qu'il s'agissait d'une culture étrangère, américaine, plutôt que de dire carrément qu'elles méprisaient cette culture ouvrière. Pourtant, il y a des gens très attachés à la langue française et à une qualité des textes et de la musique dans le western.»

Selon Yves Alix, il existe une catégorisation implicite, imposée par la culture dominante, qui classe le western en bas d'une échelle de valeurs culturelles. Jus-



te au-dessus, on trouverait la musique country-western et, sur les paliers supérieurs, la musique classique, suivie de la musique populaire. La position du milieu est occupée par le country-pop (le style Patrick Normand), qui emprunte à la fois à la musique dite «supérieure» et à celles vues comme inférieures.

Etiquette Western ou country

Dans cette grande famille qu'est la chanson, la différence entre deux styles de musique se définit parfois plus par le type de production que par les chansons elles-mêmes.

Selon les dires de Yves Alix, la même chanson par exemple peut sonner western ou country dépendamment des ressources qui y sont investies. Si la production et la distribution se font dans des conditions quelques peu artisanales, on parlera de chanson western. Si par contre l'artiste peut se permettre une musique qui fait plus sophistiquée (une bonne compagnie de disques, des subventions, les meilleurs musiciens, la diffusion à la TV et à la radio, etc.), ce sera alors du country. On pourrait résumer en disant que la musique western vise plus à être chantée en groupe lors d'une fête et que la musique country se destine davantage à un passage à la radio. Mais tout ceux qui rejettent de toute manière le country et le western diront que «tout ça c'est la même affaire, c'est québécois au bout!».

L'avenir

Même si le western est au dernier rang d'une hiérarchie musicale imposée de l'extérieur, il n'en n'est pas pour autant

sur son lit de mort. Son public lui est très fidèle. Sans avoir de statistiques officielles, nous pouvons évaluer qu'il existe de 200 à 300 bars western au Québec dont près d'une centaine à Montréal. Le succès des ventes s'évalue sur un long terme, contrairement à la musique populaire; après dix ans, il n'est pas rare de voir des rééditions d'un succès avec quelque 100 000 copies vendues.

Il faut compter aussi avec les festivals western, spécialisés ou non. Le festival de St-Tite est unique en son genre à cause de ses compétitions de rodéo mais le Québec compte aussi annuellement une dizaine de festivals western spécialisés (St-Calixte, St-Pie-de-Bagot etc) et une cinquantaine de festivals où se produisent des artistes western (festival de la crevette, de la patate etc).

Du côté des chanteurs western, la relève se renforce, surtout chez les femmes. Yves Alix identifie deux courants actuels, l'un plus «gospel», avec certains aspects d'inspiration américaine et l'autre affirmant une tendance sociale, sans pour autant véhiculer de slogans politiques. Chose certaine, cette tradition bien vivante au Québec mérite qu'on aille au-delà des préjugés et de la méconnaissance.² ▲

1 article «De la belle musique, avec une petite touche québécoise», Yves Alix, *La Criée*, 1er octobre 1986.

2 Pour mieux connaître les musiques western et country, on gagne à écouter l'émission «Nous on aime la musique country», réalisée par Yves Alix tous les lundis de 15h à 16h, sur les ondes de Radio centre-ville (102,3 FM)

Luce Bédard est membre du comité «Vivre en 1988» de Vie Ouvrière.

Palestine: 40 ans déjà

par Rachad ANTONIUS

C'est au début de ce siècle que commence la colonisation de la Palestine par des Européens se réclamant du *sionisme*. Fuyant les persécutions qui commençaient à les menacer, pressant d'autres encore plus graves, certains Juifs européens se tournent vers la Palestine, et préconisent d'y établir un État exclusivement juif. Dans leur vision, cet État aurait eu pour mission d'être un lieu sûr, qui les protégerait des dangers de l'antisémitisme florissant en Europe. Un des slogans qui a été adopté à l'époque était «Une terre sans peuple, pour un peuple sans terre», slogan qui supposait - et qui propageait l'idée - que la Palestine était déserte et que les Juifs européens pouvaient donc l'occuper. Le mouvement politique qui s'est fait porteur de ce but ultime se donna le nom de *sionisme*.

Point tournant dans ce long processus, la création de l'État d'Israël le 15 mai 1948 sera la consécration de ce mouvement. En novembre 1947, les Nations-Unies avaient voté une résolution de partage de la Palestine en deux États : l'un arabe, et l'autre juif. Alors que les nouveaux venus n'avaient réussi à acheter que moins de 7% des terres, et qu'ils ne formaient que moins du tiers de la population, cette résolution leur accordait 56% du territoire de la Palestine. Évidemment, les Palestiniens ainsi que les États arabes avoisinants rejetèrent ce plan de partage si grossièrement injuste. Les forces armées sionistes prirent alors pos-

session du territoire en mai 1948 et c'est à ce moment que l'État d'Israël fut déclaré. Les pays arabes estimant que ceci constituait une agression, y dépêchèrent leurs armées. Mal préparées, inférieures en armes, les armées arabes perdirent la guerre. À l'armistice, Israël occupait 67 % du territoire de la Palestine.

La dépossession

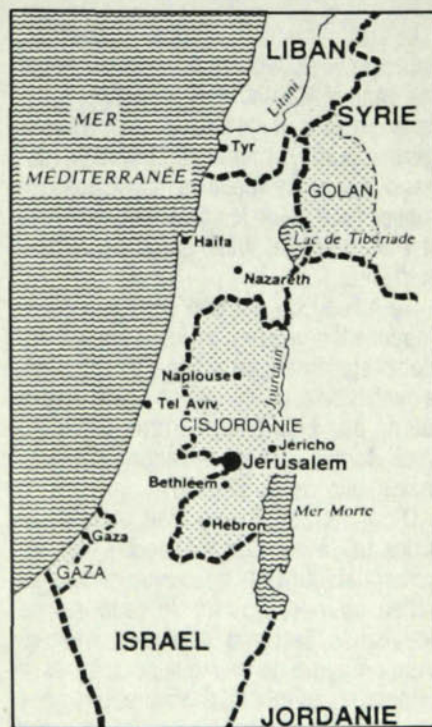
La création de l'État d'Israël fut accompagnée d'un processus de **dépossession**. Car la Palestine n'était pas une terre sans peuple. Une population autochtone y vivait depuis toujours, le commerce était florissant, une paysannerie attachée à sa terre la cultivait de génération en génération. Très vite, les institutions qui s'occupaient de favoriser la colonisation de la Palestine par les Juifs européens s'en étaient rendu compte. Dès les années 1920, dans les contrats d'achat de terres agricoles aux grands propriétaires fonciers, on introduisit la clause : «La terre doit être livrée vide de ses habitants».

C'est en 1947-48 que la terre fut vidée de ses habitants de façon massive, et que près de 800 000 Palestiniens devinrent réfugiés. Beaucoup avaient quitté sous la menace des fusils. Tous pensaient qu'ils s'absentaient pour quelques semaines ou quelques mois. Ils comptaient bien retourner chez eux.

Mais les bâtisseurs de ce nouvel État qu'était Israël ne le voyaient pas de cet oeil. Ayant activement encouragé le départ des Palestiniens, ils s'empressèrent de raser littéralement autant de villages arabes qu'ils le pouvaient. Ainsi, près de 385 villages arabes disparurent complètement de la carte. C'est donc littéralement sur les ruines de la société palestinienne que la nouvelle société israélienne établit ses fondements.

Pendant des années, les Palestiniens attendirent qu'on résolve leur problème. Déçus tant des pays arabes voisins que de la communauté internationale, ils finirent par s'organiser et ce ne fut qu'en 1964 que l'Organisation de Libération de la Palestine fut créée.

En 1967, Israël déclencha une autre guerre et occupa le reste de la Palestine,



En pointillés, les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

c'est-à-dire la Cisjordanie et la bande de Gaza, qu'on désigne souvent aujourd'hui par le terme «territoires occupés».

La situation dans les territoires occupés

La situation actuelle en Cisjordanie et Gaza est donc le résultat de 21 ans d'occupation militaire. Dès l'occupation de ces territoires en 1967, la question se posa aux dirigeants israéliens : les annexer ou pas ? Les annexer aurait impliqué l'intégration des populations qui y vivaient, car la communauté internationale n'aurait pas toléré leur expulsion comme en 1948. Or ceci aurait altéré la «pureté» de la société israélienne. Par contre, les rendre allait à l'encontre du rêve sioniste de prendre toute la Palestine. Les dirigeants sionistes optèrent finalement pour «annexer la terre, mais pas le peuple». En termes plus clairs, cela signifiait prendre le contrôle des ressources naturelles et du territoire, mais ne pas donner de droits civils ou politiques aux habitants. Un programme d'établissement de colonies de peuplement fut exécuté par les travaillistes au pouvoir à ce moment (ceux que

certaines analystes appellent — sans rire — les «modérés»).

Pour les Israéliens, l'enjeu était de créer des «faits accomplis» qui rendraient tout retrait futur difficile, en attendant d'avoir des conditions favorables à une expulsion massive de la population non-juive (c'est-à-dire les résidents originaux du pays). Cette idée d'expulsion, officiellement rejetée, réapparaît périodiquement dans le discours de certains ministres ou de certains éditorialistes sous l'euphémisme «transfert de population». Les dirigeants israéliens ont donc essayé de gagner du temps en créant autant de colonies que possible.

Mais sur qui compter pour réaliser ce programme ? Tout d'abord il y a l'armée israélienne. Les territoires occupés furent mis sous son contrôle, tant pour les administrer que pour les contrôler par la force. En plus d'être réprimés par ses soldats, les Palestiniens doivent donc recourir au Gouverneur militaire pour toutes sortes de permis : celui de cultiver des tomates comme celui de creuser un puits (toujours refusé pour les puits agricoles).

Il y a ensuite le mouvement dit du Gush Emunim. Mouvement religieux de droite,

il ne craint pas de formuler tout haut ce que plusieurs souhaitent tout bas. Le Gush Emunim parle ouvertement d'expulsion massive des Palestiniens, de châtiment collectif, et ne se gêne pas pour aller saccager les habitations de Palestiniens, pour leur tirer dessus à l'occasion, ou aller tout simplement faire main basse sur leurs terres agricoles. À tel point que ceci embarrasse le gouvernement israélien. Mais le Gush Emunim représente un courant important dans la société israélienne, appuyé par le Premier Ministre. Même si certains critiquent ses méthodes, son but n'est rien d'autre que celui du mouvement sioniste : accaparer la terre de Palestine, en expulsant éventuellement ses habitants. Enfin, les dirigeants sionistes essaient de mobiliser une autre catégorie de la population derrière le plan d'annexion de fait des territoires : en construisant en Cisjordanie de nombreux condominiums subventionnés qui sont ensuite revendus, à bas prix, uniquement à des acheteurs juifs (qui ne font pas nécessairement partie du Gush Emunim).

Finalement, pour rendre l'occupation lucrative, une série de mesures économiques ont été prises : les produits agricoles palestiniens ne peuvent être vendus

en Israël (ceux des colons juifs le peuvent), mais les produits israéliens peuvent être «dumpés» en Cisjordanie ; les agriculteurs palestiniens ne reçoivent pas le permis de planter certains légumes qui entrent en compétition avec les produits des agriculteurs juifs ; les Palestiniens paient des taxes qui financent des services auxquels ils n'ont pas droit ... etc.

Dans ces conditions, il est évident que les Palestiniens vont protester, d'une façon ou d'une autre, contre l'occupation. Et il est évident que les Israéliens vont, pour maintenir leur domination et leurs privilèges dans ce système qui ressemble étrangement à l'apartheid, utiliser de répression et d'intimidation.

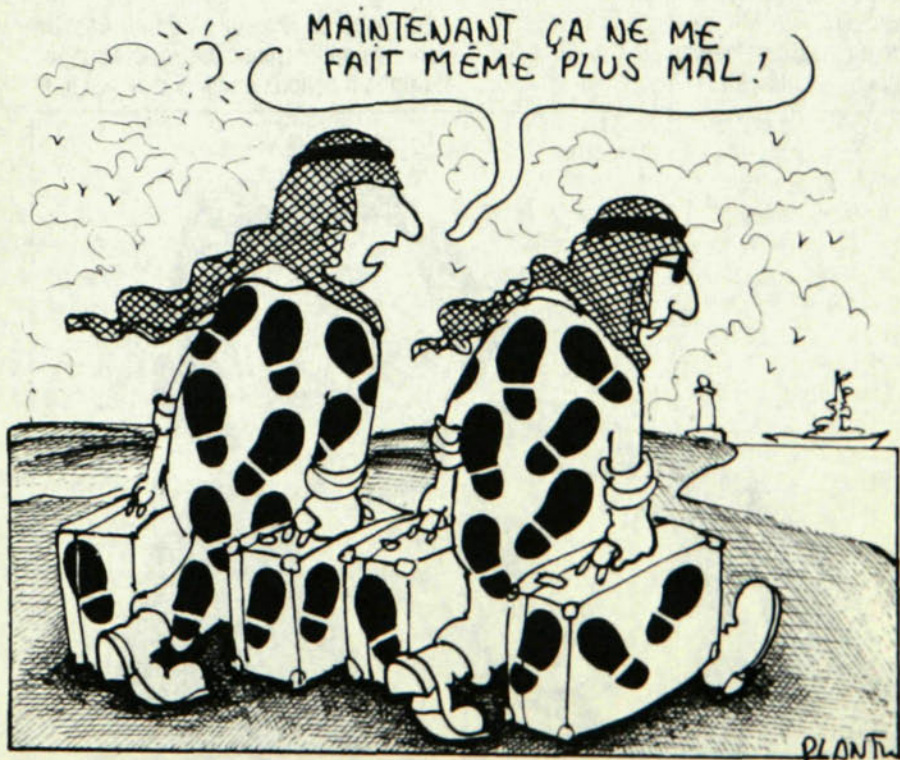
La révolte populaire

Et c'est bien ce qui se passe aujourd'hui. Depuis quatre mois, on voit des enfants affronter l'armée la plus puissante du Proche-Orient avec des cailloux... et gagner ! Mais les adolescents ne sont pas seuls dans cette confrontation : toutes les catégories d'âge y participent, des ménagères qui distribuent des oignons coupés aux manifestants (il paraît que ça diminue l'effet des gaz lacrimogènes lancés par l'armée israélienne) aux vieillards qui ramassent des cailloux de bonne taille pour les fournir aux jeunes manifestants, en passant par les équipes médicales volontaires qui se rendent clandestinement dans les villages pour soigner les blessés. En fait, c'est toute la population qui dit NON !, qui dit ÇA SUFFIT !, qui ne veut plus de l'occupation, qui ne veut plus de la domination.

Au début, l'ampleur de la révolte avait un peu pris de court le leadership palestinien. Mais très vite, les diverses tendances (toutes membres de l'OLP) ont su mettre de côté leurs différences et former une «Direction unifiée du soulèvement populaire» qui coordonne les actions à travers des tracts clandestins distribués partout. Cette direction semble avoir l'appui de l'ensemble de la population. Et la répression israélienne n'a pas diminué cet appui.

Et le futur ?

Comment sortir de l'impasse actuelle ? L'Assemblée générale des Nations-Unies a voté en faveur d'un processus qui semble être le seul susceptible de faire déblo-



(à suivre en page 33)



Les chrétiens et le sida

par Richard Bergeron

Le 12 mars dernier, le Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal organisait un séminaire sur les chrétiens et le sida. M. Richard Bergeron, professeur de théologie à l'Université de Montréal, y faisait une intervention qu'il résume ici.

Nous ne sommes pas tous atteints du sida, mais nous sommes tous atteints par le sida. Nous sommes mis en question, interpellés et jugés par lui. Pour reprendre l'expression de Guy Ménard¹, «le sida est une maladie théologiquement transmissible» au sens où une certaine spiritualité peut concevoir le sida comme une maladie honteuse: «Les sidatiques sont coupables parce qu'ils ont péché».

Dans une perspective évangélique, ce jugement est renversé. Nous sommes jugés par les sidatiques: «J'ai eu faim, soif..., j'étais malade et vous ne m'avez pas visité». Ainsi s'accomplit le jugement sur nous: c'est notre attitude envers les sidatiques qui est principe de jugement.

Après la lèpre, et la grippe espagnole: le sida

Oui, le sida fait peur. Les personnes, la collectivité, les institutions tentent nerveusement de se protéger contre ce mal contagieux qui a pris la dimension d'une épidémie. Tout indique que nous sommes en face d'une peur collective, semblable à celles que les sociétés ont connues au cours des âges: peur de la lèpre, peur de la peste, peur de la grippe espagnole.

Comment réagissons-nous spontanément devant une peur collective? Jean

Delumeau, dans son livre **La peur en Occident**² a élaboré un cadre théorique des comportements collectifs devant la peur, susceptible d'éclairer nos comportements devant le sida et de servir d'instance critique. Ce cadre comprend quatre traits principaux: la **panique** qui s'exprime en inquiétude généralisée et en recherche fébrile d'immunisation; la **fuite** qui fait éviter tout contact avec le taré et l'exclu; le **stoïcisme(héroïsme)** qui affronte le mal avec bravoure; et enfin la **recherche du coupable...**

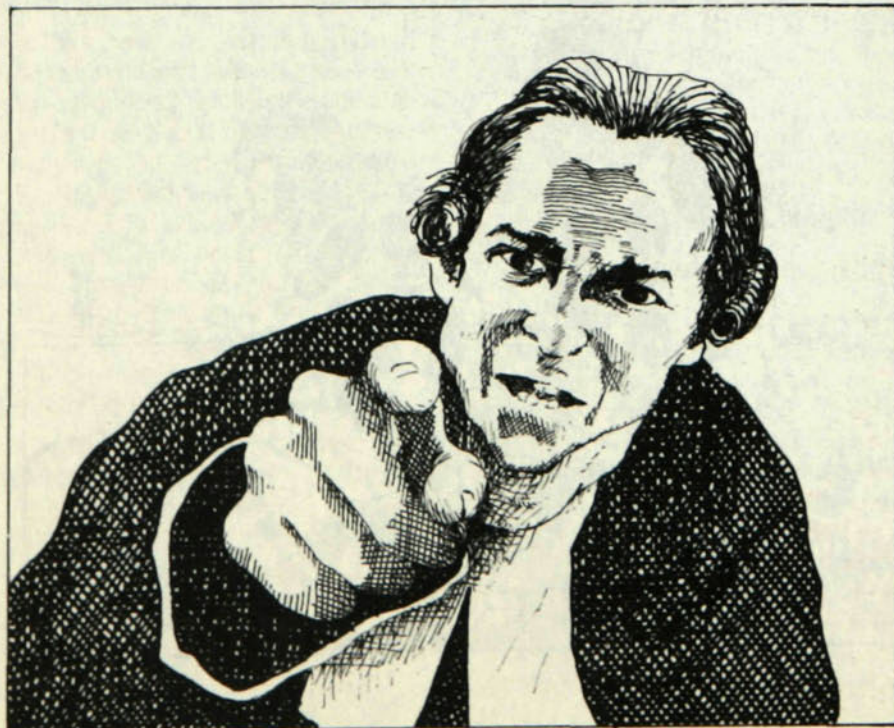
Ce dernier trait est particulièrement important pour notre sujet. Une société frappée cherche à expliquer l'attaque dont elle est victime. Trois explications sont alors formulées. La première par la science qui recherche les **causes physiologiques**: la seconde par la religion qui propose une **interprétation** du mal en regard de la Providence et voit le fléau comme un jugement de Dieu; la troisième par le peuple anonyme. Dans ce dernier cas,

l'explication est tout simplement une **accusation**: des semeurs de contagion répandent le mal.

Le jugement et l'accusation constituent une réaction «normale» des gens devant une peur collective. L'accusation détourne l'agressivité et introduit l'inexpliqué dans un schéma de compréhension. Nommer les coupables, chercher les boucs émissaires, c'est recréer un cadre sécurisant et empêcher les semeurs de morts de continuer leur oeuvre. La peur du sida suscite la même attitude de jugement et de condamnation. Le préjugé populaire a pointé des coupables: les Haïtiens et les gais; «ces homosexuels qui d'ailleurs ne font que récolter ce qu'ils ont semé».

Jésus et les sidéens de son temps

Guérison du lépreux (Mc I 40-41): Un lépreux s'approche de Jésus; il le supplie et tombe à genoux en lui disant: «Si tu le



FOLIO ET GARETTI

veux, tu peux me purifier». Pris de pitié, Jésus étendit la main et le toucha. Il lui dit: «Je le veux, sois purifié». À l'instant, la lèpre le quitta et il fut purifié».

Ce texte met en présence deux personnages: un lépreux et Jésus. Le lépreux est un homme blessé, souffrant, désespéré, condamné, qui n'en peut plus et qui n'a plus aucun recours. Il se jette à genoux en signe d'impuissance; il sait que son avenir dépend de la liberté, de la bonne volonté d'un autre, de Jésus: «Si tu le veux», dit-il.

Cet homme a le courage de son impuissance et de sa blessure. Le texte dit qu'il s'**approche** de Jésus, à la différence des dix lépreux dont parle Lc 17, 12, qui s'arrêtent à distance et élèvent la voix pour crier: «Jésus, Maître, aie pitié de nous». Ici le lépreux a le courage de s'approcher; ce faisant, il défie les interdits socio-religieux et s'attire la colère des responsables du peuple et de la religion. Car le lépreux, on le sait, est un exclu de la communauté. Il est obligé de s'afficher publiquement comme un impur, selon la prescription du Lévitique: «Il doit crier: Impur! Impur! Il est impur, il habite à part et établit sa demeure hors du camp» (Lc 13, 46).

Que fait Jésus? Devant le lépreux qui s'approche de lui, il ne recule pas de frayeur; il ne fuit pas devant le danger de la contagion. Jésus devait pourtant communier à la peur collective de son temps en face de la lèpre qui non seulement menaçait la santé du peuple, mais le coupait de la sainteté de Yahvé. Dans cet univers du pur et de l'impur, la lèpre était la source d'une peur profonde. Toucher un lépreux ou se laisser toucher par lui, ce n'était pas seulement risquer la contamination, c'était devenir impur soi-même en face de Dieu. Jésus est **libre** devant la peur.

Ni peur, ni héroïsme

Jésus ne se laisse pas dominer par la peur de l'impureté. Il ne joue pas, pour autant, au héros; il regarde la situation en face. Ce n'est pas la lèpre qu'il voit; ce n'est pas un lépreux qu'il voit. **Il voit un homme, une personne humaine atteinte de la lèpre.** Que fait Jésus? Il étend la main comme pour accueillir le lépreux et le **touche**. Le toucher est important pour Jésus dans les guérisons qu'il opère. Il est le signe qui transmet son énergie curative. Toucher, c'est sortir de soi pour aller vers l'autre, c'est cesser d'avoir honte

et d'avoir peur, c'est mettre les mains à la pâte pour secourir. Pour soigner, pour laver, pour caresser, il faut toucher. Le toucher est le geste de la réconciliation avec sa propre peur.

Devant le lépreux, Jésus est pris de **pitié**, dit le texte. Cette pitié, caractéristique du Jésus des Évangiles, est faite de compassion, de miséricorde, de sollicitude devant ceux qui sont accablés et blessés. Dans le langage contemporain, on pourrait parler d'empathie. C'est l'empathie qui fait surmonter la peur et génère l'action et la volonté de changer une situation pénible pour les autres. Elle conduit Jésus non seulement à la **volonté de guérir**, mais à la guérison elle-même. «Je le veux, sois purifié». La pitié évangélique n'est pas un sentiment stérile; elle engendre toujours un processus de changement dans une situation donnée. Et elle oriente toujours ce changement dans le sens d'un bien-être pour ceux et celles qui sont «maganés». Elle ne connaît pas le jugement ni la condamnation. Elle n'accuse pas, elle fait que nous sommes touchés par l'autre dans sa blessure et qu'étant touchés, nous devenons capables de toucher à notre tour.

Pistes pour aujourd'hui

Développer une nouvelle éthique collective face au sida, voilà le défi. Il nous semble qu'elle pourrait se développer selon les axes suivants: la liberté devant la peur, la pitié, le toucher et le vouloir guérir.

Toucher un lépreux, un sidéen, c'est se mettre à son service et faire en sorte que la situation s'améliore. Le toucher fait passer du discours à la pratique. Si tous peuvent pratiquer le toucher, il revient aux spécialistes de la santé de guérir, de poursuivre les recherches, de poser les actes médicaux requis. Le vouloir guérir est exigeant. Il suppose du courage et un dévouement qui ne recule pas devant la menace et la contagion. Si le sida est «théologiquement transmissible» l'empathie à la manière de Jésus pourrait bien l'être aussi... ▲

1. Guy Ménard est directeur du département de Sciences religieuses de l'UQAM.
2. DELUMEAU, J., La peur en Occident. Paris, Fayard, 1978.

Richard Bergeron est professeur de théologie à l'Université de Montréal et président-fondateur du Centre d'information sur les nouvelles religions.

(suite de la page 31)

quer la situation: il s'agit d'une Conférence internationale de paix, sous les auspices de l'ONU, où participeraient **outes** les parties impliquées (y compris l'OLP et Israël). La plupart des pays du monde ont voté pour cette résolution, les pays arabes et l'OLP l'ont acceptée, et le Parlement européen l'a récemment entérinée. Seuls les États-Unis et Israël la refusent (le Canada s'est abstenu).

Les États-Unis ont formulé un plan semblable (le plan Schultz), avec la différence (majeure !) qu'il exclut des négociations les premiers concernés : les Palestiniens ! En dépit de cela Israël hésite à accepter le plan Schultz.

Ces deux plans pourraient mener à un processus d'accession à l'autonomie des Palestiniens, autonomie plutôt symbolique dans le cas du plan Schultz, un peu plus réelle dans les cas de la résolution de l'ONU (là on parle d'auto-détermination). Toutes les tendances palestiniennes ont accepté la conférence internationale proposée par l'ONU, mais elles ont toutes rejeté le plan Schultz (puisqu'il les exclut). Les Palestiniens réclament le droit d'avoir éventuellement un État en Cisjordanie et à Gaza, et d'être représentés, dans les négociations, par les porte-parole de leur choix.

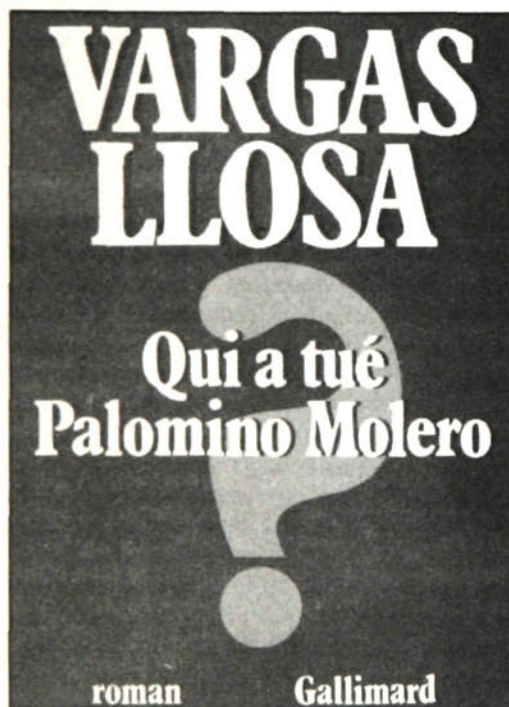
Mais Israël a rejeté les deux plans. La position d'Israël est fondée sur son refus de rendre les territoires conquis militairement, et sur son refus de reconnaître des droits aux Palestiniens et de négocier avec eux. Ces derniers ont indiqué à diverses reprises et de diverses façons qu'ils considéreraient l'OLP comme leur représentant. Il faudra donc qu'Israël négocie avec l'OLP. Pour sa part, l'OLP a déjà accepté de le faire dans le cadre de la Conférence internationale de paix, rejetée par Israël.

Or si la paix doit revenir dans la région, elle ne peut se fonder sur la domination d'un peuple par un autre, mais sur la reconnaissance mutuelle. Le temps presse; chaque nouvelle victime de la répression rend la solution un peu plus difficile. La balle est donc dans le camp israélien. Il faut espérer que la raison l'emportera sur l'aveuglement idéologique. ▲

Rachad Antonius est directeur du Centre d'études arabes pour le développement (CEAD).



par Henri LAMOUREUX



Une histoire de meurtre et d'oppression

Vargas Llosa, **Qui a tué Palomino Molero?**, roman, traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, Paris, Gallimard, 1987, 163 p.

Les écrivains latino-américains maîtrisent à merveille l'écriture baroque. De plus, la plupart d'entre eux sont des auteurs fortement engagés dans l'effort de libération de leur peuple. Sous la plume d'écrivains comme Garcia Marquez ou João Ubaldo Ribeiro, nous apprenons à mieux connaître le sort de celles et ceux qui, la plupart du temps, vivent sous le joug combiné de dictatures militaires et du capital américain.

Vargas Llosa ne fait pas exception à la règle et nous offre, avec **Qui a tué Palomino Molero?**, un excellent roman. Thriller policier et roman de moeurs, ce dernier ouvrage d'un auteur méconnu au Québec nous entraîne au coeur du Pérou profond et nous dévoile la nature du pouvoir dans ce merveilleux pays.

Celles et ceux qui aiment les auteurs qui savent dire les choses simplement; celles et ceux qui éprouvent de la solidarité pour les peuples latino-américains; celles et ceux qui aiment les histoires bien construites liront **Qui a tué Palomino Molero?** avec plaisir.

Une médaille pour des coups de gueule

Jean Larose, **La petite noireur**, essais, Montréal, Boréal, 1987, 204p.

Jean Larose manie bien tant la plume que le verbe. Depuis plusieurs années, il publie ses textes ici et là, entre autre dans la revue **Liberté**. Les éditions Boréal ont regroupé une douzaine de ces textes sous le titre de **La petite noireur**. Cet ouvrage s'est mérité le Prix du Gouverneur général dans la catégorie essais.

La petite noireur propose une lecture critique, souvent vitriolique, de la société québécoise post-référendaire. De toute évidence, l'auteur en a gros sur le coeur. Dans bien des cas, ses pamphlets visent juste même si l'argumentation est coupée carré. On se dit alors que les insuffisances de la démonstration sont liées à la nature du style: la polémique s'apparente plus à la hache qu'au fleuret.

Règlement de compte au sein d'une intelligentsia qui n'a pas encore su trouver la manière de s'identifier au peuple qui l'entretient, **La petite noireur** soulève déjà bien des passions.

Plusieurs «Canadians», dont **The Gazette**, ont furieusement dénoncé ce livre, trouvant qu'il s'agissait là d'un affront au Canada tout entier. Plus pragmatiques, les collègues de Laro-

se siégeant sur le jury du Prix de la Gouverneure générale n'ont pas tenu compte des humeurs anglophones. Côté québécois, la critique est féroce. On ne pardonne pas à un Larose indépendantiste et sans doute aussi se réclamant d'un certain progressisme de fonction, de tirer inconsidérément sur tout ce qui ne bouge pas en-dessous de son Olympe. Entre pairs, un peu plus de retenue se serait imposée. Pourtant, Larose n'est pas bien méchant pour ses copines et copains. Il conserve le réflexe institutionnel, celui qui fait monter et descendre les ascenseurs...

Bref, voilà un curieux prix littéraire. Même si les textes de Jean Larose demeurent intéressants, même si ses propos frappent parfois fort juste, il me semble que d'autres livres, tel l'essai de Weinzmann, **Du Canada au Québec** (l'Hexagone), aurait davantage mérité l'honneur de la royale médaille.

Henri Lamoureux est écrivain et éthicien.

L'école privée est-elle d'intérêt public?

Les présentes données sur l'école privée, colligées et analysées par Jocelyn Berthelot, chercheur à la CEQ, révèlent une situation inquiétante à plus d'un titre. On assiste, depuis le milieu des années soixante-dix, à une reprivatisation de l'éducation au Québec: l'État finance de plus en plus généreusement un réseau privé qui s'enracine et affronte les grandes orientations données par la société québécoise à son système d'éducation depuis la Révolution tranquille.

Cela soulève des questions majeures pour l'avenir de notre société.

Bon de commande

S.V.P. me faire parvenir copie de *L'école privée est-elle d'intérêt public?* au coût de 5,00 \$ l'unité. Ci-joint _____ \$.

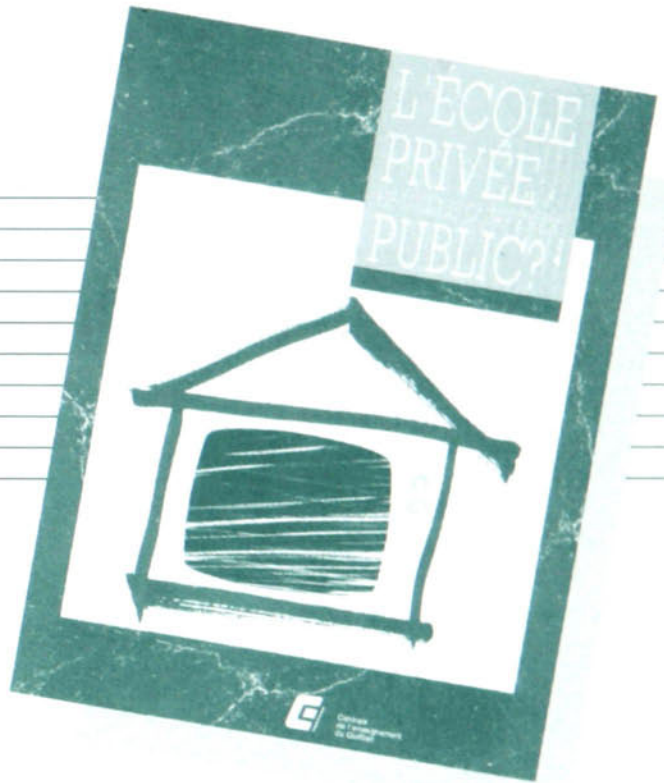
Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Centre de documentation

Centrale de l'enseignement du Québec
2336, chemin Ste-Foy, C.P. 5800
Sainte-Foy G1V 4E5



Centre
de l'enseignement
du Québec

LE FONDS

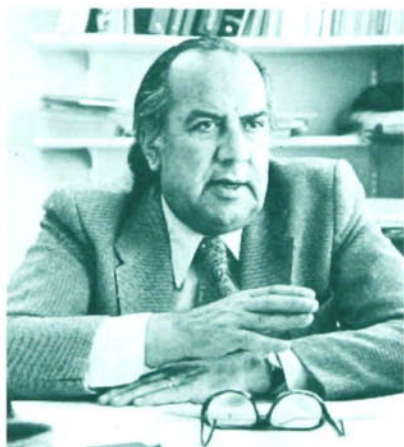
DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)



LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111

Campagne de promotion 1988



«Si on perdait Vie Ouvrière, on perdrait quelque chose d'important. Ça vaut la peine que nous fassions cet effort collectif et individuel de nous abonner... pour dire non, il ne faut pas que ça arrête».

(Marcel Pepin, allocution faite le 1er mars, lors du lancement de la campagne de promotion.)



**PARTOUT
AU
QUÉBEC**

CHICOUTIMI
(Saguenay Lac St-Jean)
73, rue Arthur Hamel sud
Chicoutimi G7H 3M9
(418) 549-9320

CHANDLER
(Gaspésie-île de la Mad.)
165, rue Commerciale ouest
Chandler G0C 1K0
(418) 689-2294

DRUMMONDVILLE
451, rue Notre-Dame
Drummondville J2B 2K9
(819) 478-8158

GRANBY
371, rue St-Jacques
Granby J2G 3N5
(514) 372-6830

HAUTERIVE
(Côte Nord)
999, rue Comtois
Haute-riève G5C 2A5
(418) 589-2069 589-2608

HULL
(Outaouais)
258, boul St-Joseph
Hull J8Y 3X8
(819) 771-7447
771-7450

JOLIETTE
(Lanaudière)
190, rue Montcalm
Joliette J6E 5G4
(514) 769-0762

MONTREAL
1601, rue Delormier
Montréal, H2K 4M5
(514) 598-2021

QUEBEC
155, boul Charest est
Québec G1K 3G6
(418) 647-5700

RIMOUSKI
(Bas St-Laurent)
124, rue Ste-Marie
Rimouski G5L 4E3
(418) 723-7811

SEPT-ÎLES
619, rue Brochu
Sept-Îles G4R 2X7
(418) 962-5571

SHAWINIGAN
442, rue Willow
Shawinigan G9N 6T8
(819) 536-4433

SHERBROOKE
180, rue Acadie
Sherbrooke J1H 2T3
(819) 563-6515

SOREL
900, rue de l'Église
Tracy J3R 3R9
(514) 743-5502

ST-HYACINTHE
(Richelieu-Yamaska)
2425, rue Dessaulles
St-Hyacinthe J2S 2V2
(514) 438-4196

ST-JÉRÔME
(Laurentides)
289, rue de Villemure 2e étage
St-Jérôme J7Z 5J5
(514) 438-4196

ST-JEAN
(Haut-Richelieu)
180, rue Notre-Dame
St-Jean sur Richelieu
J3B 6N2
(514) 348-4965

TROIS-RIVIÈRES
550, rue St-Georges
Trois-Rivières G9A 2K8
(819) 378-5419

THETFORD-MINES
908, rue Labbe
Thetford G6G 2A8
(418) 338-3159

VAL D'OR
(Nord-Ouest québécois)
400, rue des Distributeurs
C.P. 1390
Val d'Or J9P 4P8
(819) 825-6137

VALLEYFIELD
(Sud-Ouest québécois)
412, boul du Havre
Valleyfield J6S 1T2
(514) 371-555

VICTORIAVILLE
100, boul Jutras est
Victoriaville G6P 4L5
(819) 758-6241

LANORAIE
38, rue Notre-Dame
Lanoraie J0K 1E0
(514) 887-2336